

A close-up photograph of two hands clasped together in a firm grip. The hand on the left is light-skinned, and the hand on the right is dark-skinned. The dark-skinned hand is wearing a gold ring with a light blue stone. The background is a soft, out-of-focus gradient of light grey and white.

Le socle européen des droits
sociaux en pratique:

Plan d'action social du PSE

Contribution à la feuille de route 2021 de la Commission Européenne pour une Europe sociale

AVANT-PROPOS



Agnes Jongerius,
Présidente du réseau Europe
sociale du PSE

Dans un contexte d'inégalités croissantes, d'incertitude politique et de doutes vis-à-vis des institutions héritées de la crise financière de 2008, et en cette période où les États membres et l'ensemble de l'UE sont mis à l'épreuve par la pandémie de COVID-19, notre conviction que les politiques sociales jouent un rôle clé pour l'avenir de l'Europe ne peut qu'être renforcée. Pour nous, il est clair que l'avenir de l'UE sera social ou ne sera pas ! En novembre 2017, la proclamation du socle européen des droits sociaux a marqué un moment important pour l'Europe sociale. Il a défini des principes, fixé des objectifs et remis les préoccupations sociales à l'ordre du jour politique. Toutefois, le socle n'est pas une fin en soi. Si nous voulons renforcer efficacement notre modèle social, réduire les inégalités, garantir des normes sociales élevées et des négociations collectives solides, l'UE doit respecter chacun des 20 principes qu'il consacre. C'est la raison pour laquelle il est maintenant crucial d'aller de l'avant et de traduire tous les principes du socle en normes et politiques concrètes, en offrant un soutien à tous les Européens. Avec cette publication, qui détaille un plan d'action sociale complet pour mettre en oeuvre le socle, nous apportons nos propositions et notre contribution au débat. L'une des premières étapes de cette bataille politique qui s'ouvre sera la réponse de l'UE à la pandémie de COVID-19. Dans le contexte actuel de crise économique et sociale due à la pandémie, la stratégie de relance de l'UE doit transformer l'économie européenne pour la rendre socialement juste et équitable. Le socle européen des droits sociaux fournit un cadre approprié pour cette reprise et devrait servir de ligne directrice pour toutes les futures politiques de l'UE. Le respect de ses principes nous aidera à répondre aux attentes légitimes des travailleurs de première ligne qui, malgré des salaires bas et des conditions de travail difficiles, ont risqué leur vie pour maintenir des services essentiels. Il nous permettra de renforcer les États-providence et d'apporter un soutien efficace à ceux dont la santé est menacée, à ceux qui éprouvent des difficultés à entrer sur un marché du travail en crise et à ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts. En Europe, nous devons choisir de créer des emplois décents et d'investir dans une sécurité sociale de qualité. Ce faisant, nous pouvons faire du socle un grand

succès, en veillant à ce que chaque principe qu'il reconnaît devienne une réalité pour les pauvres, les chômeurs, les bas salaires et pour tous les citoyens de l'UE. Ce sera un effort collectif ; nous devons être prêts à prendre l'initiative de sa réalisation !



Yonnc Polet,
Secrétaire général adjoint du PSE

L'objectif principal du PSE est de créer une Union européenne dotée d'une forte dimension sociale et qui privilégie les droits sociaux face aux libertés économiques. La proclamation du socle européen des droits sociaux a été une réalisation majeure de notre famille, mais elle ne sera un véritable succès que si nous pouvons faire en sorte qu'elle entraîne de réels changements. Le commissaire du PSE pour l'emploi et les droits sociaux, Nicolas Schmit, l'a reconnu et, en publiant sa communication sur une Europe sociale forte pour des transitions justes, il a lancé une discussion avec les parties prenantes, qui sera ouverte jusqu'en novembre 2020. Nous avons immédiatement commencé à travailler pour le soutenir dans ses efforts de présentation d'une feuille de route sociale, qui sera publiée d'ici 2021, car cela donne l'occasion à notre famille politique de faire entendre sa voix. Depuis le tout début, le PSE a insisté sur la nécessité d'un plan d'action sociale à part entière pour mettre en oeuvre chacun des 20 principes sous la forme d'un plan d'action sociale définissant des mesures et des outils clairs en vue de traduire le socle des droits sociaux en règles contraignantes qui renforcent les systèmes de protection sociale, respectent les modèles du marché du travail et améliorent le niveau de vie. Le document que vous avez entre les mains est le résultat des nombreuses discussions approfondies que nous avons menées au sein de notre Réseau Europe sociale avec des représentants des partis

membres du PSE, des ONG, des partenaires sociaux et des députés européens, d'abord sous la présidence de Pervenche Berès et maintenant sous la direction de la députée européenne Agnes Jongerius. Il est destiné à servir de boîte à outils de propositions politiques pour que les partis et les partenaires puissent se joindre au débat sur la mise en oeuvre du socle, tant au niveau européen que national. Pour chaque principe du socle, nous avons répertorié un vaste ensemble de mesures potentielles, à la fois à long et à court terme, qui conduisent à la mise en oeuvre du socle de droits sociaux et permettent de relever les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous encourageons tous ceux qui partagent nos valeurs et notre désir d'une Europe plus sociale à se joindre à cette consultation afin de susciter de réels changements, car la meilleure façon pour l'UE de montrer sa pertinence est de pourvoir aux besoins de ses citoyens et de tenir les promesses faites. Il est temps de mettre en oeuvre le socle européen des droits sociaux. Nous avons des solutions à offrir et, ensemble, nous les concrétiserons !



Sergei Stanishev

présidente del PSE

En tant que socialistes et démocrates, nous défendons et luttons pour un progrès social durable et des systèmes de protection sociale solides. Les lois et les politiques qui régissent nos sociétés doivent avoir une base et un objectif sociaux solides. Ces dernières années, le PSE a mobilisé ses ministres au sein du Conseil EPSCO, les députés européens au Parlement européen, les gouvernements, ainsi que les partis membres afin de poursuivre cet objectif au niveau européen. Nos efforts, soutenus par un engagement

personnel fort du Premier ministre Stefan Löfven, ont conduit à la proclamation conjointe par le Parlement européen, le Conseil et la Commission du socle européen des droits sociaux le 17 novembre 2017. Cette réalisation a marqué une avancée importante pour la vision d'une Europe sociale défendue par le PSE. Dans le processus d'adoption du socle, nous avons dû faire face à la résistance de dirigeants conservateurs et d'autres qui manquaient d'ambition pour résoudre de nombreux problèmes auxquels nos citoyens sont confrontés, mais notre famille est restée unie. Le Groupe S&D au Parlement européen et sa rapporteure sur le socle européen des droits sociaux, Maria João Rodrigues, ont joué un rôle crucial pour surmonter cette résistance et exiger un engagement contraignant envers le socle et les principes qu'il énonce. Nous les avons fortement appuyés et le socle a fini par être approuvé par tous les premiers ministres de l'UE. Nous disposons à présent d'une boussole sociale sous la forme de 20 principes solides et tout aussi importants, qui guideront nos politiques et nos actions vers une Europe plus juste et plus équitable sur le plan social. Le socle est l'une de nos plus grandes réalisations, mais le combat est loin d'être terminé. Nous devons aller au-delà de l'énoncé des principes pour concevoir des politiques et les mettre en oeuvre de manière à ce que chaque principe prenne vie et devienne un droit effectif sur lequel tous les Européens peuvent compter. Notre action est plus importante que jamais, car l'Europe est confrontée à des défis majeurs pour se remettre de l'épidémie de COVID-19. Conformément au socle, la relance européenne doit se concentrer sur la création d'emplois de qualité, l'investissement dans des projets et des activités durables, une éducation, une formation et des compétences de qualité, une protection sociale universellement accessible et l'accès à des services publics de qualité. Le PSE a élaboré sa propre série de propositions pour la mise en oeuvre du socle des droits sociaux, un plan d'action sociale à part entière. Ce point reflète notre engagement à faire en sorte que les 20 principes que le socle englobe fassent réellement une différence pour les citoyens européens. Nous continuerons à trouver des moyens d'améliorer et de concevoir une Europe socialement équitable, qui ne laisse personne de côté.

SOMMAIRE

1	Regagner la confiance des citoyens	6
2	Du socle européen des droits sociaux à un plan d'action sociale	7
2.1	Naissance du socle	8
2.2	Premières étapes de mise en oeuvre	9
2.3	Le PSE appelle à un plan de mise en oeuvre approprié	9
2.4	Une boîte à outils pour la consultation d'ouverture sur la feuille de route pour une Europe sociale	10-11
3	Plan d'action sociale du PSE pour la mise en oeuvre du socle	12
3.1	Chapitre I : Égalité des chances et accès au marché du travail	13
3.1.1	Principe 1 : Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie	14-17
3.1.2	Principe 2 : Égalité des genres	18-19
3.1.3	Principe 3 : Égalité des chances	20-21
3.1.4	Principe 4 : Le soutien actif à l'emploi	22-23
3.2	Chapitre II : Conditions de travail équitables	24-25
3.2.1	Principe 5 : Un emploi sûr et adaptable	26-28
3.2.2	Principe 6 : Les salaires	29-31
3.2.3	Principe 7 : Des informations sur les conditions d'emploi et une protection en cas de licenciement	32-33
3.2.4	Principe 8 : Le dialogue social et la participation des travailleurs	34-36
3.2.5	Principe 9 : L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée	37
3.2.6	Principe 10 : Un environnement de travail sain, sûr et bien adapté et la protection des données	38-39
3.3	Chapitre III : Protection et insertion sociales	40
3.3.1	Principe 11 : Des services de garde d'enfants et d'aide aux enfants	40-41
3.3.2	Principe 12 : Protection sociale	42-43
3.3.3	Principe 13 : Les prestations de chômage	44-45
3.3.4	Principe 14 : Le revenu minimum	46-47
3.3.5	Principe 15 : Les revenus et pensions de vieillesse	48-49
3.3.6	Principe 16 : Soins de santé	50-52

3.3.7	Principe 17 : L'inclusion des personnes handicapées	53-54
3.3.8	Principe 18 : Les soins de longue durée	55
3.3.9	Principe 19 : Le logement et l'aide aux sans-abri	56-59
3.3.10	Principe 20 : L'accès aux services essentiels	60-61
4	Conclusion : Au-delà du socle	62-63
4.1	Un Semestre européen plus social	64
4.2	Vers un protocole de progrès social	65
4.3	Offrir un espace pour un investissement social accru	66-67
5	Annexe 1 : La garantie pour l'enfance en pratique	68-71



www.pes.eu



www.facebook.com/PES.PSE



www.twitter.com/PES_PSE



www.instagram.com/pes_pse/

Parti socialiste européen
10-12 Rue Guimard
B-1040 Bruxelles
Belgique

1 REGAGNER LA CONFIANCE DES CITOYENS

Trop de citoyens, dans tous les États membres de l'UE, ont le sentiment que l'UE ne les a pas suffisamment protégés contre la montée des inégalités, l'augmentation du travail précaire, les bas salaires, le chômage, le faible accès à la protection sociale ou les mauvaises conditions de vie. Ils méritent une réponse. Après une décennie d'austérité, après le Brexit, après de trop nombreux succès électoraux pour les populistes et les extrémistes, l'Union européenne doit regagner la confiance des citoyens et montrer qu'elle est plus qu'une simple zone de libre-échange. L'élaboration des politiques européennes a largement porté sur l'efficacité des marchés et l'effectivité des quatre libertés de circulation inscrites dans les traités de l'UE (biens, services, capitaux et personnes). Cette orientation a trop souvent laissé de côté l'objectif de cohésion sociale, d'égalité, d'équité, de bien-être, de niveau d'emploi élevé et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de l'UE (tel que décrit, par exemple dans le préambule, l'article 8 et l'article 9 dans le TFUE, ainsi que dans l'article 3 du TUE). Dans le même temps, on a assisté, ces dernières décennies, à une augmentation des inégalités sociales et de revenus en Europe, ce qui prouve que la richesse ne « ruisselle » pas simplement au bénéfice de tous. Les années de crise ont coûté très cher aux citoyens européens, tandis que la mondialisation, la numérisation et le dumping social et environnemental génèrent une forte pression en faveur d'un abaissement des normes sociales. En outre, nous avons assisté à une fuite des cerveaux des jeunes des États membres les plus touchés par la crise économique. Il faut que cela change. Pour nous, l'économie doit toujours être au service des citoyens, et pas l'inverse. Nous sommes

donc convaincus que l'Europe sociale joue un rôle clé pour l'avenir de l'Europe. Dans ce contexte d'inégalités croissantes, d'incertitude politique et de doutes vis-à-vis des institutions, le PSE se bat pour le progrès social et une vie meilleure pour tous les Européens. La proclamation du socle européen des droits sociaux, en novembre 2017, a marqué un moment important pour l'Europe sociale. Nous sommes prêts à mettre en oeuvre chacun des 20 principes qu'il consacre.



2 DU SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX À UN PLAN D'ACTION SOCIALE

L'Union européenne doit mieux servir les citoyens et garantir que personne n'est laissé pour compte¹. Ceci était la première phrase de notre manifeste pour les élections européennes de mai 2019, dans lequel nous avons clairement affirmé notre volonté de changer l'UE. Nous voulons bâtir une Europe plus juste, en abandonnant les modèles néolibéraux et conservateurs du passé et en nous concentrant sur des emplois de qualité, un avenir durable, l'équité, la sécurité sociale et un modèle économique qui s'attaque aux inégalités et au coût de la vie et qui reflète l'ambition de l'Union de progresser vers la réalisation des ODD des Nations unies. C'est pourquoi nous avons proposé un nouveau contrat social pour l'Europe comme objectif principal lors des élections européennes de 2019. Ce nouveau contrat social doit

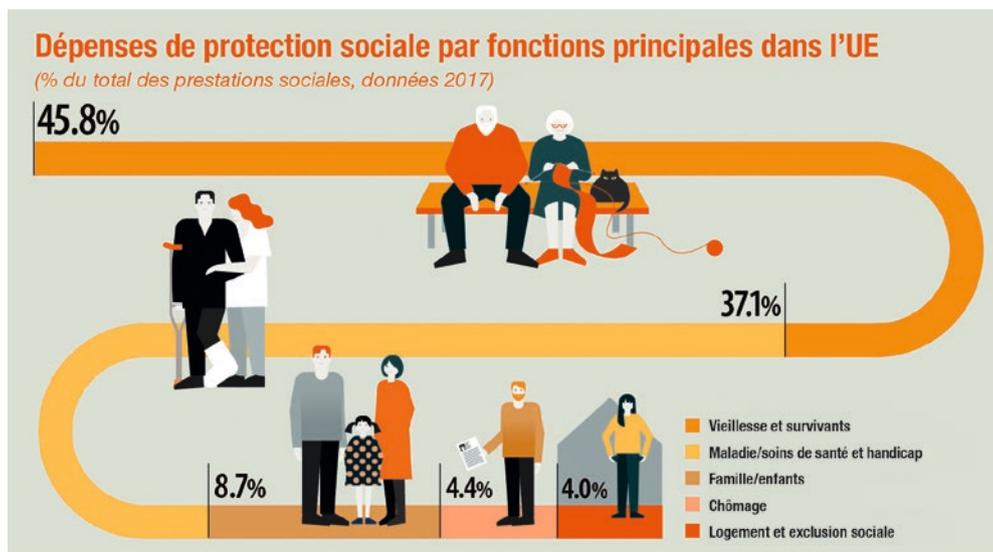
notamment s'appuyer sur les 17 objectifs de développement durable des Nations unies et sur le socle européen des droits sociaux. En effet, en prenant la pleine mesure des conséquences des ODD et du socle européen des droits sociaux, l'UE pourra mieux relever les défis auxquels elle est actuellement confrontée, qu'il s'agisse de l'accroissement des inégalités, de la transition environnementale et numérique ou de l'évolution démographique. Elle pourra mieux servir sa population et faire preuve de plus de cohérence dans sa poursuite du progrès social, de l'équité, de la convergence ascendante et du bien-être de tous ses citoyens. Cela implique que les ODD et le principe du socle soient pleinement mis en oeuvre. Pour ce dernier, le PSE propose l'adoption d'un véritable plan d'action sociale.



2.1 Naissance du socle

Après des mois de mobilisation de nos ministres au sein du conseil EPSCO, de nos députés au Parlement européen, de nos gouvernements, de nos partis membres et un engagement personnel fort de la part du Premier ministre Stefan Löfven, la proclamation conjointe par le Parlement européen, le Conseil et la Commission du socle européen des droits sociaux², le 17 novembre 2017, a marqué une étape importante pour la vision d'une Europe sociale du PSE. Le chemin vers cette proclamation était parsemé d'embûches. Alors que des dirigeants conservateurs tels que Viktor Orbán, Angela Merkel et d'autres s'y opposaient fortement, dès le départ, notre famille s'est unie derrière le socle européen des droits sociaux. Le Parlement européen et le groupe socialistes et démocrates en particulier, avec sa rapporteure sur le socle de droits sociaux, Maria João Rodrigues, ont joué un rôle essentiel pour surmonter ces résistances, en

construisant une large majorité de 5 groupes politiques en faveur de la proclamation du socle et réclamant un engagement contraignant sur l'ensemble de ses principes. Nous avons remporté cette bataille collectivement et le socle a fini par être approuvé par tous les premiers ministres de l'UE. L'UE s'est ainsi dotée d'un ensemble de 20 principes solides, pour guider ses politiques dans les années à venir. Le sommet social de Göteborg a été un grand succès pour notre famille politique, et a permis de remettre les questions sociales sur la table des négociations de l'UE. Après des décennies d'ambitions sociales limitées, à l'exception notable de la garantie pour la jeunesse, l'UE s'est finalement fixé de nouveaux objectifs. Le socle des droits sociaux constitue donc une victoire importante et nous servira de boussole sociale pour garantir que les futures transitions soient socialement justes et équitables.



ec.europa.eu/eurostat

2.2 Premières étapes de mise en oeuvre

Grâce à la proclamation du pilier européen des droits sociaux, les principes sont fixés, les objectifs sont définis et les préoccupations sociales sont à nouveau à l'ordre du jour politique. Toutefois, le pilier n'est pas une fin en soi. Si nous voulons renforcer efficacement notre modèle social, réduire les inégalités, garantir des normes sociales élevées et des négociations collectives solides, il est maintenant crucial d'aller de l'avant et de traduire tous les principes du socle en droits pour chaque citoyen. Ce faisant, nous pouvons faire du socle un grand succès, en veillant à ce que chaque principe qu'il reconnaît devienne une réalité pour les pauvres, les chômeurs, les bas salaires, pour les citoyens ordinaires de l'UE. Lors du précédent mandat institutionnel, plusieurs tentatives de mise en oeuvre des principes spécifiques du socle ont été entreprises, notamment la directive sur des conditions de travail transparentes et prévisibles, le train de mesures en faveur de l'équité sociale, ou encore le

Fonds social européen plus dans le prochain cadre financier pluriannuel. Notre famille politique a contribué à la réussite de chacune d'entre elles. Pourtant, quel que soit le succès de ces initiatives, d'autres principes doivent encore être appliqués pour que le socle européen des droits sociaux soit pleinement mis en oeuvre et améliore de manière significative les droits sociaux des Européens. Une mise en oeuvre véritablement réussie dépend des mesures prises par les acteurs à tous les niveaux, qu'ils soient européens, nationaux, régionaux ou locaux, ainsi que de la participation des partenaires sociaux, compte tenu du rôle crucial qu'ils ont à jouer. Nous devons également veiller à ce que toutes les initiatives pertinentes de l'UE reflètent les principes du socle et contribuent à leur réalisation. Par exemple, les objectifs sociaux et écologiques doivent être discutés ensemble lors de la conception et de la mise en oeuvre du pacte vert européen, afin qu'il profite à tous les Européens.

2.3 Le PSE appelle à un véritable plan de mise en oeuvre

Depuis les premières discussions sur le socle européen des droits sociaux, le PSE insiste sur la nécessité d'un plan d'action sociale à part entière pour mettre en oeuvre chacun des 20 principes. En juillet 2016, juste après le référendum au Royaume-Uni, nos ministres de l'Emploi et des Affaires sociales ont souligné « la nécessité d'une Europe plus sociale, d'une Europe contre les inégalités, d'une Europe assurant des conditions de travail décentes, et d'une Europe défendant une protection sociale forte ».³ Tant nos ministres que nos partis membres ont appelé très tôt à aller au-delà des principes et à donner au socle les moyens de ses ambitions, en l'associant à un plan d'action sociale.⁴ Un plan d'action sociale qui se donne les moyens de tenir les promesses faites, en présentant des

mesures et des outils clairs pour la réalisation des 20 principes du socle. Le manifeste du PSE 2019 pour les élections européennes a clairement réitéré cette ambition en soulignant la nécessité d'un plan d'action sociale pour transformer le socle européen des droits sociaux en règles contraignantes qui renforcent les systèmes de protection sociale, respectent les modèles de marché du travail et améliorent le niveau de vie.⁵ Parce que ces revendications n'ont pas été entendues par la Commission qui était alors responsable, le PSE a progressivement développé ses propres propositions pour mettre en oeuvre le socle des droits sociaux, afin de s'assurer que les 20 principes qu'il rassemble deviennent effectifs et protègent et bénéficient à tous les citoyens à travers l'Europe.

³ Déclaration ministérielle à l'EPSCO : After the UK referendum, a call for a more Social Europe, adoptée à Bratislava, le 15 juillet 2016

⁴ Résolution du Conseil, Lisbonne, décembre 2017 ; déclaration ministérielle à l'EPSCO, octobre 2017

⁵ Manifeste de campagne du PSE pour les élections européennes « Un nouveau contrat social pour l'Europe », adopté à Madrid en février 2019

2.4 Une boîte à outils pour la consultation sur la feuille de route pour une Europe sociale

Aujourd'hui, avec notre plan d'action sociale, nous proposons un vaste ensemble de mesures pour mettre en oeuvre le socle européen des droits sociaux, à la lumière des objectifs suivants :

- **Étendre l'acquis social européen à toutes les formes d'emploi, tant en ligne que hors ligne.**
- **Garantir l'égalité d'accès à la protection sociale pour tous en Europe.**
- **Veiller à ce que les salaires et les pensions soient supérieurs au seuil de pauvreté dans toute l'UE et à ce que le travail reste un moyen de sortir de la pauvreté, notamment en augmentant le niveau des négociations collectives.**
- **Fournir les moyens de déployer un filet de sécurité sociale efficace en période difficile, qui soutienne davantage le modèle social européen, tout en veillant à ce que les employeurs apportent leur juste contribution.**
- **Comblent les écarts de rémunération et de pension entre les hommes et les femmes, promouvoir l'égalité de participation des femmes au marché du travail et mettre fin à toutes les formes de discrimination sur le lieu de travail.**
- **Améliorer la disponibilité et à la qualité des emplois.**
- **Mettre fin à toutes les formes d'exploitation et d'exclusion et lutter contre la pauvreté, en garantissant un revenu supérieur au seuil de pauvreté à tous les citoyens, dans tous les États membres.**
- **Pas de nouvelles contraintes sur les modèles nationaux, mais des politiques européennes qui renforcent l'État providence et le dialogue social.**
- **Offrir une éducation, une formation et des compétences de qualité.**

Nicolas Schmit, commissaire PSE à l'emploi et aux droits sociaux, a entendu cet appel et a déjà présenté une communication sur une Europe sociale forte pour des transitions justes, le 14 janvier 2020. Nous saluons cette étape importante et nous le soutenons dans ses efforts pour présenter une feuille de route sociale d'ici l'année prochaine.

La discussion avec les parties prenantes, engagée par le commissaire Schmit en même temps que cette communication du 14 janvier, sera ouverte jusqu'en novembre 2020. Elle donne l'occasion à notre famille politique de faire entendre sa voix et d'apporter sa contribution sur chacun des principes du socle en vue de la feuille de route de la Commission pour l'Europe sociale, qui sera publiée en 2021.

Le cadre financier pluriannuel 2021-2027 devrait lui aussi être renforcé pour soutenir l'investissement social et servir de vecteur à la mise en oeuvre du socle social. Nous devons continuer à nous battre pour un CFP ambitieux assorti d'une forte dimension sociale. Le Fonds social européen, le Fonds européen de développement régional et le Fonds de cohésion continueront à jouer un rôle crucial pour soutenir la cohésion sociale et promouvoir la transformation numérique et verte de nos économies. La nouvelle fenêtre sociale dans le cadre du programme Invest EU influencera l'investissement dans les infrastructures sociales et l'investissement dans l'éducation et les compétences.

Dans le contexte actuel de crise économique et sociale due à la pandémie de COVID-19, les États membres ont dû mettre en oeuvre des mesures extraordinaires pour aider les entreprises et les travailleurs à faire face à l'urgence. L'Union européenne a déployé plusieurs instruments communautaires pour soutenir les travailleurs et le nouvel instrument SURE devrait entrer en vigueur dès que possible afin de soutenir les travailleurs, d'appuyer les entreprises et de sauver des emplois. Le nouveau plan de relance économique et sociale devrait être conçu pour transformer l'économie européenne en soutenant les investissements publics productifs pour une reprise de la croissance. Le socle européen des droits sociaux devrait donc fournir le cadre adéquat pour la relance. Le plan de relance devra être socialement juste et refléter les défis sociaux et d'emploi auxquels l'Europe va être confrontée. Il doit être axé sur la création d'emplois de qualité,

l'investissement dans des projets et activités durables, une éducation, une formation et des compétences de qualité, une protection sociale universellement accessible et l'accès à des services publics de bonne qualité.

Nous encourageons tous ceux qui partagent nos valeurs et notre désir d'une Europe plus sociale à se joindre à la consultation de la Commission Européenne. Nous espérons que cette publication, qui présente notre plan d'action sociale et les propositions politiques qu'il englobe, vous sera utile en tant que source d'inspiration. Nous souhaitons qu'elle serve de boîte à outils pleine de propositions politiques pour contribuer à la consultation et mettre en évidence vos priorités et les mesures potentielles pour y répondre dans le cadre de la mise en oeuvre du socle des droits sociaux.

3 PLAN D'ACTION SOCIALE DU PSE POUR LA MISE EN OEUVRE DU SOCLE

Nous sommes convaincus que les recommandations politiques suivantes, correspondant à chacun des 20 principes du socle, feront une différence et amélioreront les conditions de travail et de vie en Europe, compte tenu notamment des fragilités révélées lors de la pandémie de COVID-19. Bien qu'elles ne couvrent pas de manière exhaustive la vision de notre famille en matière de politiques sociales et de l'emploi, elles s'appuient sur des documents et des prises de position produits par le PSE et ses organisations partenaires dans le cadre de leur travail sur le socle européen de droits sociaux. Pour faciliter la consultation, nous avons énuméré les propositions en suivant les chapitres et la numérotation du socle européen des droits sociaux.

Outre ces propositions politiques, il sera également crucial que la mise en oeuvre du socle européen des droits

sociaux devienne une priorité d'investissement stratégique dans le cadre du plan de relance européen, au même titre que le pacte vert et la transition numérique, afin de garantir l'équité sociale, la cohésion sociale et la prospérité pour tous. Le socle a besoin d'un cadre juridique ainsi que de ressources pour être mis en oeuvre. Dans la crise actuelle, les systèmes de protection sociale subissent une pression sans précédent et les dépenses publiques correspondantes vont augmenter de manière exponentielle. Afin de favoriser la reprise, l'effort d'investissement de l'UE dans le cadre du plan de relance doit être doté d'une forte dimension sociale, en renforçant les systèmes de protection sociale et en investissant dans la sécurité sociale, les soins de santé, l'éducation, le logement, l'emploi, la justice et les services sociaux pour les groupes vulnérables, afin de lutter contre les répercussions sociales de la crise. Sans aspect financier, la mise en oeuvre du socle restera incomplète.

Göteborg, Suède, 17 novembre, 2017



3.1 Chapitre I : Égalité des chances et accès au marché du travail

Le PSE partage l'objectif fondamental de l'UE d'améliorer continuellement les conditions de vie et de travail de sa population. Cet objectif est précisé dans les traités européens. Il implique que chacun ait la possibilité de contribuer pleinement à la société, en bénéficiant de l'égalité des chances et des capacités à poursuivre l'avenir qu'il ou elle a en vue.

« L'intégration de chaque personne dans le système d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie doit être une priorité, indépendamment de son âge, de son sexe et de ses origines. Le socle doit contribuer à doter les personnes des compétences nécessaires pour faire face aux défis d'un marché du travail en rapide évolution. »⁶ Cependant, nous avons besoin de plus que de simples compétences. Nous devons faire face au fait

que tout le monde n'est pas capable d'acquérir de nouvelles compétences. Nous devons investir dans des emplois de qualité pour les personnes qui sont touchées par les transitions environnementales, technologiques et numériques, tant celles qui sont capables d'acquérir de nouvelles compétences que celles qui sont moins susceptibles de le faire. En même temps, cette crise a montré que les emplois peu qualifiés sont aussi essentiels pour la société que les professions hautement qualifiées. La valeur du travail ne peut pas être basée sur les niveaux de compétences, la correspondance entre les emplois et les compétences requises doit être révisée (trop souvent, les entreprises gonflent artificiellement les compétences requises pour les postes qu'elles proposent) et l'investissement dans les compétences doit également se traduire par des bénéfices pour le travailleur.



3.1.1 Principe 1 : Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie

« Toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité, afin de maintenir ou d'acquérir des compétences lui permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail. »

Le PSE estime que l'investissement dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie est essentiel pour parvenir à une société égalitaire, inclusive, juste et prospère. Une éducation publique de qualité est un droit fondamental qui doit être universel pour tous. Tous les enfants devraient avoir accès à une éducation de qualité, quel que soit le statut économique de leur famille. Il faut donner aux jeunes Européens les moyens et les compétences nécessaires pour façonner leur avenir et devenir des citoyens actifs. De même, tous les travailleurs, y compris les plus âgés, et les personnes âgées, devraient avoir accès à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. Pour bénéficier de la transition verte, de la révolution numérique et du développement de l'intelligence artificielle, les travailleurs de tous âges doivent avoir la possibilité de se recycler et de s'engager dans l'apprentissage tout au long de la vie, dans le cadre d'une transition juste. En échange, ils devraient bénéficier de la croissance des salaires et de la stabilité de l'emploi.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 1, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:



7 Résolution Europe sociale du congrès du PSE, Lisbonne 2018, p. 5 ; manifeste de campagne du PSE 2019 Un nouveau contrat social pour l'Europe, p. 3 ; déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO After the UK Referendum: a Call for a More Social Europe, 15/07/2016, p. 2

8 Recommandation du Conseil du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel

9 Recommandation du Conseil du 22 avril 2013 sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse

10 Rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en oeuvre du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (« Éducation et formation 2020 »)

11 Résolution du congrès du PSE Une jeunesse autonome, Lisbonne 2018, pp. 5-6

12 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 84. Voir aussi la déclaration de la présidence du PSE accueillant le plan du PSE pour la jeunesse européenne, 22/04/2016, p. 3

de référence quantitatifs et qualitatifs établis par l'UE/OCDE.¹⁷

- Les activités d'apprentissage en ligne devraient être accrues et améliorées dans les systèmes d'éducation des États membres, et la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage devrait être renforcée par l'utilisation de toutes les solutions technologiques disponibles.

Apprentissage tout au long de la vie

- Le droit à un **congé de formation rémunéré** devrait être introduit dans le droit communautaire, avec des programmes de l'UE servant à soutenir des allocations d'éducation récurrentes pour la mise à jour des compétences.¹⁸
- Une **directive sur les conditions équitables pour les travailleurs des plateformes** devrait obliger les plateformes en ligne à fournir à leurs travailleurs une **formation et un enseignement pris en charge par la plateforme**.¹⁹
- La recommandation du Conseil de 2012 sur la validation de l'apprentissage non formel et informel devrait être suivie d'une **stratégie européenne** visant à établir un **cadre commun pour la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel**, afin de faciliter la création de procédures nationales pertinentes et de toucher un groupe de personnes plus large. La cohérence devrait être accrue entre les réseaux de formation et l'enseignement supérieur, et la recherche en matière de pédagogie et d'éducation ainsi qu'en sciences sociales et humaines devrait être valorisée.²⁰
- La Commission européenne devrait évaluer un **éventuel cadre pour une allocation minimale de formation européenne**, supérieure au coût de la vie dans l'État membre concerné.²¹



17 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 85

18, 19 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 85

20 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 85-86

21 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 86

22 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO An Ambitious ESF Towards a Strong Social Union, 17/04/2018, p. 1 ; résolution du congrès du PSE Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 6

23, 24 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 87

3.1.2. Principe 2 : Égalité des genres

« L'égalité de traitement et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes doit être assurée et favorisée dans tous les domaines, y compris en ce qui concerne la participation au marché du travail, les conditions d'emploi et la progression de carrière. Les femmes et les hommes ont droit à la même rémunération pour un travail de valeur égale. »

Dans leur manifeste pour les élections européennes de 2019, le PSE et le PSE Femmes ont promis de poursuivre leur lutte pour une Europe féministe, assurant l'égalité des droits pour tous. Toute forme de discrimination est inacceptable dans nos sociétés européennes modernes. L'égalité des sexes en tant que valeur fondamentale n'est pas seulement une question de droits de l'homme, de solidarité et d'équité, mais aussi d'efficacité, de croissance économique, de durabilité et de démocratie. En ce qui concerne l'emploi en particulier, nos priorités comprennent l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, la réduction des écarts de rémunération et de pension, l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le fait de permettre aux femmes de plus peser dans la prise de décision économique et politique.

³⁰ Résolution du congrès du PSE Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 3 ; brochure PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union européenne, 2018, p. 3 ; déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 1

³¹ Résolution du congrès du PSE Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 3 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 74

³² Résolution du congrès du PSE Une Europe symbole de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes, Lisbonne 2018, p. 5

^{33,34} Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 77

³⁵ Déclaration de PSE Femmes A Progressive Vision for Gender Equality and Women's Rights in Europe, 27/10/2016, p. 4

³⁶ Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 131

³⁷ Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 140

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 2, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- La stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 doit être mise en oeuvre de manière efficace afin de combler tous les écarts entre les sexes (en particulier l'écart de salaire et de pension entre les femmes et les hommes), de mettre en oeuvre la directive sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, de mettre fin à la sous-évaluation du travail des femmes, de faire entendre les femmes dans la prise de décision économique et politique, de lutter contre la violence fondée sur le sexe et de garantir l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs pour toutes les femmes en Europe. La Commission européenne devrait intégrer la dimension de genre dans toutes ses politiques, en particulier celles relatives au socle européen des droits sociaux.
- Des objectifs contraignants, par État membre et par tranche d'âge, devraient être élaborés afin de **réduire l'écart de rémunération entre les sexes dans l'UE de 2 points de pourcentage chaque année, afin de l'éliminer entièrement d'ici 2030**,³⁰ en prévoyant des sanctions en cas de nonrespect. Ces objectifs devraient faire l'objet d'un suivi par le Semestre européen.³¹
- L'UE devrait élaborer une directive sur la transparence des rémunérations entre hommes et femmes qui mettrait fin au secret des salaires et permettrait à tous les travailleurs de discuter de leur rémunération. Un audit européen sur l'écart salarial, des grilles de transparence, un label d'égalité de rémunération, des règles normalisées pour la collecte de données et des sanctions dissuasives contribueraient à accroître la transparence des salaires.³² Ces règles doteraient également les partenaires sociaux d'outils efficaces pour les négociations

3.1.3. Principe 3 : Égalité des chances

« L'égalité de traitement et l'égalité des chances sont applicables à toute personne, sans distinction fondée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, pour ce qui est de l'emploi, de la protection sociale, de l'éducation, ou encore de l'accès aux biens et aux services à la disposition du public. L'égalité des chances des groupes sous-représentés doit être encouragée. »

L'égalité est une valeur fondamentale de l'UE et une priorité essentielle pour nous, socialistes et démocrates. La discrimination, la marginalisation et l'oppression n'ont pas leur place dans une Europe progressiste, et nous avons l'obligation morale d'y mettre fin. Malheureusement, de nombreuses personnes sont encore confrontées à des discriminations au travail, à l'école et dans leurs contacts avec les autorités publiques en raison de leur genre, de leur sexualité, de leur handicap, de leur origine ethnique, de leur âge, etc. Nous pensons que l'UE peut apporter une énorme valeur ajoutée dans ce domaine et que nous avons besoin d'initiatives européennes concrètes supplémentaires pour garantir l'égalité des chances pour tous en Europe – il s'agit là d'une question d'autonomisation et de droits de l'homme.



Pour assurer la mise en oeuvre du principe 3, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- L'UE devrait promouvoir **des sociétés inclusives**³⁸ et renforcer la **procédure de l'article 7 du TUE**.³⁹
- La directive de 2008 **sur l'égalité de traitement** devrait être adoptée dans son intégralité.⁴⁰
- La directive 2000/78/CE contre la **discrimination au travail** fondée sur la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle devrait être mise à jour avec des mesures mettant fin aux **salaires discriminatoires des jeunes** et/ou les retirant des recommandations spécifiques par pays.⁴¹ En outre, une **directive sur la transparence des rémunérations** devrait être mise en place. **L'égalité de rémunération et l'égalité des conditions de travail doivent s'appliquer pour un même travail** au même endroit, indépendamment de la taille de l'entreprise, de l'âge du travailleur, de son handicap, de sa nationalité, de son origine ethnique, de son orientation sexuelle ou de son sexe, de son statut socio-économique, du lieu d'emploi ou du type de contrat.⁴²
- Un fonds européen devrait être créé pour **soutenir les organisations de la société civile** qui protègent les minorités et les groupes vulnérables au sein d'un État membre.⁴³
- Une directive-cadre LGBTI complète devrait pleinement garantir la liberté de circulation des familles LGBTI+ dans l'UE, interdire les procédures médicales inutiles et invasives sur les enfants intersexués et garantir des procédures rapides de reconnaissance du genre.⁴⁴
- La Commission européenne devrait veiller à ce que personne, en particulier les personnes handicapées, y compris celles souffrant d'un handicap intellectuel, ne soit privé de ses droits dans les processus démocratiques de l'UE.⁴⁵
- La Commission européenne devrait établir une stratégie globale pour l'intégration sociale des migrants, qui devrait être intégrée dans le Semestre européen et incluse dans les recommandations spécifiques à chaque pays.⁴⁶
- L'UE devrait s'engager dans l'action de l'OMS sur les environnements adaptés aux personnes âgées.⁴⁷
- L'UE devrait prendre des mesures pour garantir la **transparence et l'égalité de traitement des différents intérêts minoritaires** dans leur participation au processus décisionnel de l'UE (en mettant fin au traitement spécial accordé aux ONG confessionnelles).⁴⁸
- L'UE devrait prendre des mesures contraignantes pour lutter contre les **discours de haine**, en ligne et hors ligne, à l'encontre des minorités, ainsi que contre l'incitation à la violence et la diffusion de fausses informations.⁴⁹ Le champ d'application de la législation européenne existante sur les crimes de haine devrait être élargi à toutes les formes de haine et d'intolérance.⁵⁰
- L'UE devrait adopter une approche horizontale pour lutter contre la **discrimination intersectionnelle**.⁵¹
- L'UE devrait faciliter l'élaboration de **plans d'action nationaux** pour lutter contre toutes les formes de racisme et d'intolérance, contre l'antisémitisme, l'islamophobie, l'afrophobie et l'antitsiganisme, l'homophobie, l'âgisme ainsi que le racisme structurel.⁵²

38 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 5

39 Résolution du congrès du PSE Une démocratie européenne plus forte, Lisbonne 2018, p. 3

40 Vision du PSE pour un socle européen des droits sociaux, Conclusions du Réseau Europe sociale du PSE, 04/05/2017

41 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 76

42 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 3

43 Résolution du congrès du PSE Une démocratie européenne plus forte, Lisbonne 2018, p. 4 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 132

44, 45, 48, 49, 51 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 132

46 S&D Rapport de Progressive Society sur l'égalité durable, 2018, p. 115

50, 52 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 133

3.1.4. Principe 4 : Le soutien actif à l'emploi

« Toute personne a droit à une assistance rapide et adaptée à ses besoins qui lui permettra d'améliorer ses perspectives d'emploi ou d'activité non salariée. Cela inclut le droit à recevoir une aide à la recherche d'emploi, à la formation et à la requalification. Les droits de chacun à la protection sociale et à la formation sont transférés lors de transitions professionnelles. Les jeunes ont droit à une formation continue, à l'apprentissage, à un stage ou à une offre d'emploi de qualité dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou la fin de leur scolarité. Les chômeurs ont droit à un soutien personnalisé, continu et cohérent. Les chômeurs de longue durée ont droit à un bilan individuel approfondi au plus tard au 18e mois de chômage. »

Après une décennie de politiques d'austérité, les taux d'emploi affichaient une amélioration générale en Europe, mais de nombreux Européens, en particulier les jeunes, avaient encore du mal à trouver des emplois de qualité et correctement rémunérés. L'actuelle épidémie de coronavirus aura malheureusement aussi un impact socio-économique sans précédent et a déjà détruit de nombreux emplois dans toute l'Europe. Le chômage est bien trop souvent considéré comme un échec individuel et les politiques actives du marché du travail comme une charge budgétaire, mais le chômage est un problème qui doit être abordé collectivement. En tant que société, nous avons le devoir d'aider les personnes qui perdent leur emploi en investissant dans de nouveaux emplois et en offrant des possibilités de reconversion, notamment en ces temps de transitions numériques et écologiques. Chacun a le droit, quel que soit son âge, de travailler et de vivre dans la dignité, et le soutien actif à l'emploi devrait être considéré comme un investissement social. Tout au long de la crise, les sociaux-démocrates européens se sont battus pour protéger les services publics qui soutiennent les chômeurs. Notre famille a également été à l'origine de la garantie européenne pour la jeunesse. Nous voulons maintenant voir des initiatives concrètes supplémentaires au niveau de l'UE pour aider les acteurs aux niveaux national et local à apporter un soutien actif à l'emploi décent.

53 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 6

54 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO Ensuring the Youth Guarantee Is a European Success Story, 12/10/2016 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 77 ; résolution du congrès du PSE Une jeunesse autonome, Lisbonne 2018, pp. 3-4

55 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 93

56 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 77

57 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 78

58 S&D Rapport de Progressive Society sur l'égalité durable, 2018, p. 187

59 Briefing du PSE Zone zéro chômeur de longue durée, février 2019 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 93

60 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO : A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 2 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 85

61 CES, A Trade Union input for an Action Plan to Implement the European Pillar of Social Rights, p. 5

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 4, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- L'UE devrait mettre en place des **politiques actives du marché du travail** qui garantissent à chaque demandeur d'emploi une offre individuelle d'emploi, de formation ou de perfectionnement de qualité.⁵³
- La **garantie européenne pour la jeunesse** devrait être renforcée et pérennisée. Son champ d'application devrait être étendu jusqu'à l'âge de 30 ans⁵⁴ et couvrir les groupes vulnérables (NEET, migrants, sans-abri). Son financement devrait être doublé dans le cadre du FSE+⁵⁵, et les offres d'emploi faites aux jeunes devraient être de la meilleure qualité, pertinentes et durables, avec une rémunération et des conditions de travail adéquates.⁵⁶ **La mise en oeuvre nationale de la garantie pour la jeunesse** devrait être suivie dans le cadre du **Semestre européen** afin de s'assurer qu'elle est disponible pour les jeunes dans tous les États membres.⁵⁷ En outre, la garantie pour la jeunesse devrait devenir un instrument plus adaptable, capable de répondre rapidement à des situations de crise, comme la pandémie de COVID 19. Elle doit devenir un instrument anticyclique pour lutter contre le chômage des jeunes dans les États membres les plus touchés. Cela implique des obligations de reprogrammation pour les États membres dans les programmes opérationnels du FSE+ et par un préfinancement accru, une anticipation budgétaire et un cofinancement renforcé de l'UE.
- Un **droit d'activité européen** pour tous les chômeurs de longue durée devrait à terme être associé à l'actuelle garantie européenne pour la jeunesse.⁵⁸
- Les programmes de financement de l'UE devraient soutenir des projets pilotes innovants qui favorisent l'emploi de ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail. Ils pourraient s'inspirer de l'exemple français des **territoires zéro chômeur de longue durée**, qui offrent une garantie d'activité aux chômeurs de longue durée en réorientant les coûts du chômage vers la création de programmes d'emploi fournissant des emplois stables, de qualité, à valeur ajoutée pour la société et rémunérés au moins au salaire minimum.⁵⁹ Cela permet aux chômeurs volontaires de réintégrer le marché du travail et d'acquérir des compétences et une confiance en soi en fournissant des services qui profitent à leur communauté locale, à un coût similaire à celui des prestations sociales. Les programmes de financement de l'UE pourraient également soutenir des projets inspirés par l'idée similaire du Conseil scientifique néerlandais pour la politique gouvernementale, qui conseille d'introduire des « emplois de base », c'est-à-dire des emplois subventionnés pour les personnes se trouvant au bas de l'échelle du marché du travail et qui accomplissent des tâches ayant un effet sociétal positif, mais qui ne sont pas rentables.
- L'introduction du concept de **comptes d'activité individuels** devrait améliorer la transférabilité des droits et faciliter les changements de carrière ou la fin de carrière sans renoncer aux droits à la formation et à l'apprentissage, à la sécurité sociale ou à la protection de la retraite.⁶⁰
- Une révision ambitieuse de la recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité est nécessaire pour donner aux apprentis le droit à des apprentissages de qualité et inclusifs, à une rémunération équitable, à des conditions de travail et à un contrat.⁶¹



3.2 Chapitre II : Conditions de travail équitables

Nous voulons renforcer notre modèle social, réduire les inégalités et la pauvreté des travailleurs, garantir des normes sociales élevées et des négociations collectives solides. De bonnes conditions de travail, la santé et la sécurité au travail, des salaires minimums décents fixés par la loi ou la négociation collective, l'égalité de rémunération et l'égalité des droits dans le pays de travail pour un travail de valeur égale, ainsi qu'un dialogue social fort devraient être réaffirmés comme les pierres angulaires d'un marché du travail équitable.⁶²



3.2.1. Principe 5 : Un emploi sûr et adaptable

« Indépendamment du type et de la durée de la relation de travail, les travailleurs ont droit à un traitement égal et équitable en ce qui concerne les conditions de travail, l'accès à la protection sociale et la formation. La transition vers des formes d'emploi à durée indéterminée est encouragée. Dans le respect de la législation et des conventions collectives, la flexibilité nécessaire aux employeurs pour s'adapter rapidement aux changements du contexte économique doit être garantie. Les formes de travail innovantes qui assurent des conditions de travail de qualité sont encouragées. L'esprit d'entreprise et le travail indépendant sont soutenus. La mobilité professionnelle est facilitée. Les relations de travail qui conduisent à des conditions de travail précaires doivent être évitées, notamment en interdisant les abus de contrats atypiques. Toute période de stage doit être d'une durée raisonnable. »

Chacun en Europe doit bénéficier de bonnes conditions de travail. En tant que socialistes et démocrates, nous nous sommes engagés à lutter contre le travail précaire – dans la nouvelle économie numérique ainsi que dans des domaines professionnels plus traditionnels. Comme promis lors de

notre campagne électorale pour le Parlement européen en 2019, tous les travailleurs doivent avoir les mêmes droits : pas de travail sans contrat, pas de travail sans salaire équitable, et interdiction des contrats «zéro heure» et du faux travail indépendant. En outre, les droits acquis dans un emploi ne doivent pas être perdus en cas de changement d'employeur, de contrat ou de pays – il doit être possible de changer de carrière ou d'y mettre fin sans renoncer à la sécurité sociale et à la protection de la retraite. Notre famille a contribué à l'élaboration de la directive de 2019 sur des conditions de travail transparentes et prévisibles, une première étape dans la mise en oeuvre des principes 5 et 7. Nous devons maintenant continuer à faire pression pour de nouvelles initiatives concrètes, en accordant une attention particulière à la réduction des inégalités sur le marché du travail. **La crise actuelle a montré que chaque travailleur est essentiel** et que si nos sociétés fonctionnent malgré le confinement, ce n'est pas seulement grâce aux travailleurs de la santé, aux chercheurs et aux forces de sécurité, mais aussi, dans une large mesure, grâce aux agents de nettoyage, aux employés des transports, aux caissiers des supermarchés, aux soignants, aux livreurs, aux travailleurs domestiques, aux employés des plateformes et des centres d'appel, aux travailleurs du secteur alimentaire et agricole, aux pêcheurs et à bien d'autres dont la contribution est indispensable. Trop souvent, les conditions de travail de ces travailleurs sont mauvaises et leurs salaires faibles, et dans de nombreux secteurs, la majorité d'entre eux sont des femmes. La **Commission devrait identifier les sources de leur précarité et proposer un instrument juridique européen pour garantir des conditions de travail décentes à tous les travailleurs**, y compris les travailleurs essentiels, afin de renforcer la couverture des négociations collectives, d'interdire les contrats « zéro heure », de mettre fin au faux travail indépendant, de fixer des limites strictes concernant les pratiques de sous-traitance et d'améliorer les normes de protection sociale. La pauvreté des travailleurs doit être éliminée de l'UE en même temps que la COVID-19.



Pour assurer la mise en oeuvre du principe 5, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Une nouvelle **directive sur les conditions de travail décentes** devrait viser à mettre fin au travail précaire en renforçant la couverture des négociations collectives, en interdisant les contrats « zéro heure », en mettant fin au faux travail indépendant, en fixant des limites strictes concernant les pratiques de sous-traitance et en améliorant les normes de protection sociale⁶³. Elle devrait inclure une définition claire des travailleurs, qu'ils soient salariés ou indépendants. Le fait d'être identifié comme salarié ou indépendant devrait déclencher l'application d'un ensemble spécifique de droits des travailleurs, ainsi que des dispositions relatives à l'égalité de rémunération pour un travail égal au même endroit.⁶⁴
 - **Le statut de « salarié »**, qui garantit tous les droits sociaux, devrait être étendu aux travailleurs des plateformes et aux faux-indépendants.⁶⁵ Un règlement sur le travail indépendant devrait être créé pour protéger les travailleurs qui n'ont pas le statut
- de salarié.⁶⁶ Les conventions collectives devraient aussi être automatiquement étendues à des catégories de travailleurs plus larges que les « employés » traditionnels, en vue d'inclure les **travailleurs des plateformes**.⁶⁷ Chaque personne travaillant pour une plateforme devrait pouvoir entrer en contact avec les autres travailleurs des plateformes et les organisations qui représentent leurs intérêts. L'accès des syndicats aux lieux de travail numériques et le droit de négocier au nom des travailleurs indépendants dans l'économie numérique devraient être garantis.⁶⁸
- L'UE devrait adopter une **directive sur des conditions de travail équitables pour les travailleurs des plateformes**. Cette directive devrait inclure un renversement de la charge de la preuve d'une relation de travail pour les plateformes en ligne, et établir des normes minimales pour la définition du temps de travail, l'accès à la formation, la sécurité et le travail, ainsi que les conditions d'accès à la plateforme. En outre, elle devrait inclure l'équité et la transparence des notations et leur transférabilité à d'autres plateformes, un mécanisme efficace et impartial de résolution des litiges interdisant l'exclusion arbitraire de travailleurs ou la désactivation de comptes, et la protection des données des employés. Elle devrait aussi garantir l'application de la législation et du droit du travail existants (comme la directive sur le travail intérimaire) à l'économie des plateformes, dans la mesure du possible, et une adaptation de la législation de l'UE, si nécessaire. La législation à venir devrait tenir compte des nouvelles formes d'emploi numérique.⁶⁹
 - L'UE devrait étendre l'accès aux droits sociaux et du travail aux **travailleurs non standards**, y compris ceux des plateformes, et **réformer/interpréter le droit de la concurrence** pour donner aux travailleurs

63 Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 29

64 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 76

65, 66 Brochure du PSE en ligne Workers' Rights and Social Progress in the Digital Economy, 2017, p. 26

67 Brochure en ligne du PSE Workers' Rights and Social Progress in the Digital Economy, 2017, p. 26 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 75

68 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 83

69 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 76

indépendants et freelance le droit de s'organiser et de négocier collectivement.⁷⁰ [Voir aussi le principe 8]

- L'UE devrait assurer le suivi de la mise en oeuvre des conditions sociales dans le transport routier (**train de mesures sur la mobilité I**), pour le cabotage, les temps de conduite et de repos, et le détachement des conducteurs, entre autres.⁷¹
- Les modalités d'emploi devraient être souples dans la mesure du possible et les conditions de travail devraient pouvoir être adaptées aux besoins du travailleur. Par exemple, la possibilité de télétravail devrait être encouragée, mais assortie de conditions minimales claires, éventuellement regroupées dans une directive spécifique.
- L'UE devrait compléter la législation actuelle et l'étendre aux stages, en s'appuyant sur le cadre de qualité existant, avec pour objectif central de **mettre fin aux stages non rémunérés**.⁷²
- Le PSE soutient depuis longtemps la création d'une **autorité européenne du travail (AET)** solide afin de

garantir une mobilité équitable de la main-d'oeuvre et de protéger les travailleurs contre l'exploitation et la concurrence pour les normes les plus basses⁷³. L'UE devrait donner suite au récent règlement établissant cette autorité en veillant à ce que l'AET soit rapidement opérationnelle et en mesure de garantir des conditions de travail décentes pour les travailleurs mobiles ainsi qu'une application et une exécution correctes du droit de travail de l'Union.⁷⁴

- La **base de données EURES** devrait être complétée par des informations supplémentaires sur les systèmes de protection sociale, le droit du travail et les principaux types de contrats dans le pays de l'offre afin de créer un guichet unique de soutien à la mobilité dans l'UE.⁷⁵
- Les règles et lignes directrices relatives à la procédure de passation des marchés publics devraient prendre en compte les normes sociales comme critère obligatoire d'éligibilité. Elles devraient non seulement empêcher le dumping social et environnemental, mais aussi récompenser les entreprises offrant les meilleures conditions sociales à leurs employés et sous-traitants.
- Suivre la mise en oeuvre des recommandations du Conseil sur l'accès à la protection sociale et, dans quatre ans, décider si une directive pourrait être plus efficace.⁷⁶



70 CES, 15 ETUC priorities for the new mandate of the EU institutions, 07/10/2019 ; brochure du PSE en ligne Workers' Rights and Social Progress in the Digital Economy, 2017, pp. 12, 83

71, 72, 74, 75 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 76

73 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 1 ; résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, pp. 4-5

76 CES, A Trade Union input for an Action Plan to Implement the European Pillar of Social Rights, p. 9

3.2.2. Principe 6 : Les salaires

« Les travailleurs ont droit à un salaire juste permettant un niveau de vie décent. Des salaires minimums appropriés doivent être garantis, à un niveau permettant de satisfaire aux besoins du travailleur et de sa famille compte tenu des conditions économiques et sociales du pays, tout en sauvegardant l'accès à l'emploi et les incitations à chercher un emploi. Il convient d'éviter le phénomène des travailleurs pauvres. Tous les salaires sont fixés de manière transparente et prévisible, conformément aux pratiques nationales et dans le respect de l'autonomie des partenaires sociaux. »

Pour améliorer le niveau de vie des Européens, augmenter le pouvoir d'achat et combattre la concurrence salariale qui fait baisser les salaires, le PSE estime qu'il est temps de procéder à une augmentation urgente des salaires. Nous devons combattre l'inégalité par un travail décentement rémunéré pour tous. La pauvreté des travailleurs est moralement et économiquement injustifiable, c'est pourquoi le PSE a fait campagne en faveur d'un cadre européen pour un salaire minimum décent applicable à tous les travailleurs (dans le respect des spécificités nationales) lors des élections au Parlement européen de 2019. Les salaires devraient encore augmenter globalement, pour un partage plus équitable des bénéfices ; nous soutiendrons les efforts de négociation collective en vue de cet objectif. La couverture des négociations collectives a diminué dans 22 États membres depuis 2000 : au moins 3,3 millions de travailleurs de moins bénéficient aujourd'hui d'une convention collective dans l'Union européenne, par rapport au début du siècle. Nous avons besoin d'actions ambitieuses au niveau européen pour garantir que les États membres encouragent les négociations collectives, en particulier les négociations collectives sectorielles, et pour accroître leur couverture.



Pour assurer la mise en oeuvre du principe 6, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Un **cadre européen pour des salaires minimums décents** devrait être adopté pour prévenir la pauvreté des travailleurs, dans le but de parvenir à une convergence progressive vers le haut des salaires minimums nationaux, soit par la loi, soit par la négociation collective, conformément à la législation ou à la pratique nationale.⁷⁷ L'UE doit atteindre le double objectif suivant : augmenter les salaires minimums légaux à un niveau garantissant au moins un niveau de vie décent et promouvoir et préserver les négociations collectives, en particulier sectorielles.
- Les taux de non-respect des taux actuels de salaire minimum en Europe sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes (Eurofound, 2019). Tout cadre européen à venir doit donc inclure des **mesures visant à remédier au non-respect des règles** si l'on veut qu'il bénéficie réellement aux femmes.
- Lorsqu'elles existent, les **discriminations salariales** fondées sur l'âge, avec des salaires inférieurs à un certain seuil d'âge, ou pour des catégories spécifiques de travailleurs comme les fonctionnaires, doivent être supprimées. Les déductions du salaire minimum légal (par exemple pour l'achat d'uniformes, le paiement des bris ou pour d'autres équipements nécessaires au travail) doivent être interdites et les pourboires et autres paiements supplémentaires doivent être exclus du calcul du salaire minimum légal (ils devraient s'y ajouter).
- Un **indicateur du salaire minimum vital** devrait être inclus dans le tableau de bord social.⁷⁸ Le nombre de travailleurs à bas salaire et leur composition devront être couverts.
- Une **analyse de l'évolution des salaires** devrait être introduite dans le dialogue macroéconomique impliquant les institutions de l'UE et les partenaires sociaux, en vue d'une convergence vers le haut des niveaux de salaires.⁷⁹ Pour y parvenir, la couverture des négociations collectives devrait être étendue. Les conventions collectives au niveau sectoriel plutôt qu'au niveau de l'entreprise devraient être privilégiées et davantage promues. Pour atteindre cet objectif, des actions au niveau de l'UE sont nécessaires, entre autres, pour garantir que le droit de s'organiser en vue de négociations collectives est correctement respecté dans tous les États membres, que les négociations collectives sont accessibles à tous les travailleurs, y compris les travailleurs non standards et les travailleurs indépendants, et que les procédures de passation des marchés publics contribuent à promouvoir la négociation collective.
- Une **définition du salaire minimum vital à l'échelle de l'UE** devrait être adoptée afin d'évaluer correctement le niveau de salaire nécessaire pour vivre une vie décente dans chaque État membre. L'indicateur des salaires du Semestre européen devrait être mis à jour pour refléter le salaire médian et la diffusion des salaires, et servir de base à la création d'un indice du salaire minimum vital.⁸⁰ Cet indice devrait constituer la base d'objectifs contraignants pour les actions des États membres dans le cadre de l'examen annuel de la croissance.⁸¹
- Pour prévenir une augmentation des inégalités salariales, il convient d'introduire des mesures visant à relier les salaires les plus bas aux salaires les plus élevés dans une même entreprise ou un même secteur, au moyen d'un **ratio des salaires**⁸², afin de promouvoir la convergence des salaires vers le haut.

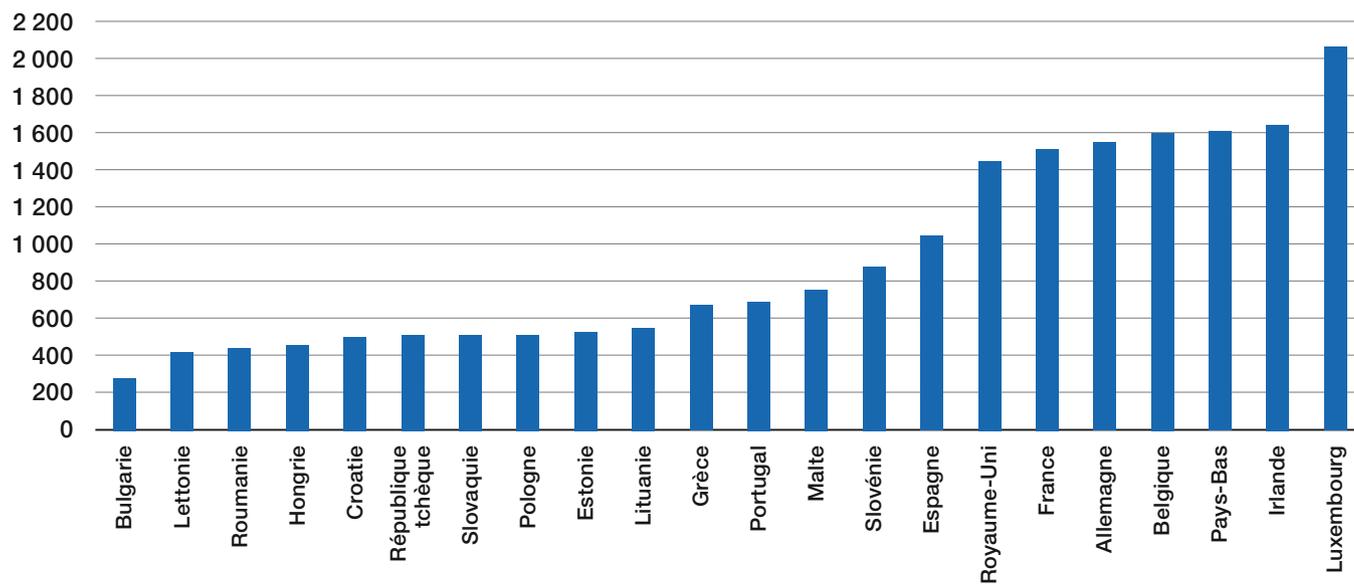
77 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 3

78 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO : A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 2

79, 80 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 74

81, 82 Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 27

Salaires minimums dans les États membres de l'UE, en janvier 2019, en € par mois



Le Danemark, l'Italie, Chypre, l'Autriche, la Finlande et la Suède n'ont pas de salaire minimum

3.2.3 Principe 7 : Des informations sur les conditions d'emploi et une protection en cas de licenciement

« Les travailleurs ont le droit d'être informés par écrit, au début de la période d'emploi, au sujet de leurs droits et obligations découlant de la relation de travail, y compris pour ce qui est de la période d'essai.

Avant tout licenciement, les travailleurs ont le droit d'être informés des motifs du licenciement et de bénéficier d'un délai raisonnable de préavis. Ils doivent avoir accès à des mécanismes de résolution de litiges efficaces et impartiaux et, en cas de licenciement injustifié, bénéficier d'un droit de recours ainsi que d'une indemnisation adéquate. »

Chacun en Europe doit avoir une idée claire de son statut professionnel. Tous les travailleurs doivent être informés de leurs droits, avoir un temps de travail et un salaire définis, et des règles claires pour le renouvellement et la résiliation des contrats. Le PSE a toujours soutenu des droits forts pour tous les travailleurs, dans tous les secteurs, dans tous les États membres. Notre famille a contribué à l'élaboration de la directive de 2019 sur des conditions de travail transparentes et prévisibles, une première étape dans la mise en oeuvre des principes 5 et 7. Nous devons maintenant continuer à faire pression pour de nouvelles initiatives concrètes.

83 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO Droits des travailleurs et progrès social dans l'économie numérique, 14/06/2017 ; briefing du PSE sur la directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne, 13/04/2018

84 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 75

85 Projet de briefing du PSE À European Labour Authority pour la réunion du réseau Europe sociale du PSE du 25/01/2017

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 7, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Le PSE plaide depuis longtemps en faveur d'une **directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles**⁸³, et a salué son adoption en juin de l'année dernière. L'UE doit maintenant superviser sa mise en oeuvre cohérente et s'efforcer d'en réduire davantage les lacunes et les exemptions.⁸⁴
- L'**Autorité européenne du travail** devrait mettre en place un guichet unique pour informer les travailleurs sur leurs droits et les entreprises sur leurs obligations en matière de mobilité du travail et de systèmes de sécurité sociale. Elle devrait fournir une assistance et des informations aux syndicats et aux employeurs pour garantir les droits des travailleurs dans les situations transfrontalières, y compris en cas de restructuration.⁸⁵ Elle devrait se voir confier un rôle croissant dans l'application effective des droits sociaux et de la réglementation.
- Un cadre européen sur **l'information, la consultation et la représentation au niveau du conseil d'administration en cas de restructurations** devrait être proposé pour renforcer les normes minimales de participation des travailleurs.



3.2.4 Principe 8 : Le dialogue social et la participation des travailleurs

« Les partenaires sociaux sont consultés sur la conception et la mise en oeuvre des politiques économiques, sociales et de l'emploi, conformément aux pratiques nationales. Ils sont encouragés à négocier et à établir des conventions collectives sur des sujets qui les concernent, dans le respect de leur autonomie et de leur droit à l'action collective. Le cas échéant, des accords entre les partenaires sociaux sont mis en oeuvre au niveau de l'Union et de ses États membres. Les travailleurs ou leurs représentants ont le droit d'être informés et d'être consultés, en temps opportun, sur les questions qui les intéressent, en particulier sur le transfert, la restructuration et la fusion d'entreprises et les licenciements collectifs. Il convient d'encourager le renforcement de la capacité des partenaires sociaux à promouvoir le dialogue social. »

Des syndicats puissants et un dialogue social fort sont des éléments essentiels pour une prospérité partagée en Europe et pour trouver des solutions concrètes aux défis auxquels sont confrontés les travailleurs et les employeurs. Les partenaires sociaux, tant au niveau européen que national, doivent être soutenus dans le développement de leurs capacités, et le dialogue entre les institutions européennes, les syndicats et la société civile doit être renforcé. Les conventions collectives devraient être étendues aux formes d'emploi non standards, la couverture des négociations collectives élargie et les travailleurs indépendants autorisés à se syndiquer. En tant que socialistes et démocrates, nous continuerons à soutenir le droit des travailleurs à la syndicalisation, à la représentation, à la consultation, à l'information et à la grève.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 8, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Le **dialogue social européen** devrait être relancé,⁸⁶ et le rôle des partenaires sociaux dans le cadre du **Semestre européen** aux niveaux européen et national devrait être renforcé. Cela pourrait se faire par une consultation institutionnalisée, la participation à une séance plénière annuelle du Parlement européen⁸⁷ ou une législation européenne qui établirait l'obligation pour les gouvernements nationaux de consulter les partenaires sociaux aux étapes clés du processus du Semestre européen (via une nouvelle directive ou des amendements aux lois existantes⁸⁸), ainsi que certains critères de qualité tels qu'un calendrier approprié, un niveau de dialogue adéquat, un accès significatif à l'information et la garantie des capacités matérielles et immatérielles des partenaires sociaux.
- **Les partenaires sociaux devraient être impliqués** dans toutes les grandes initiatives de l'UE, telles que le pacte vert européen.
- Les règles européennes sur les **marchés publics** devraient inclure une clause sociale de négociation collective, garantissant le respect du droit du travail et des conventions collectives. La présence de négociations collectives devrait devenir un critère d'attribution essentiel.⁸⁹
- Les syndicats et le droit à la négociation collective devraient être renforcés et l'autonomie des partenaires sociaux respectée. L'UE et les États membres devraient investir dans le dialogue social et le **renforcement des capacités** des syndicats. Les organisations de niveau européen, telles que les fédérations syndicales européennes, devraient bénéficier d'un **financement** à cet effet.⁹⁰ Le FSE+ devrait étendre son soutien au développement du dialogue social, en améliorant le renforcement des capacités des partenaires sociaux à tous les niveaux et en soutenant les négociations collectives sectorielles dans tous les États membres.⁹¹
- Des recommandations politiques sur le développement de la syndicalisation devraient être incluses dans les **programmes nationaux de réforme**.⁹² Le droit des représentants des travailleurs d'accéder aux lieux de travail à des fins d'organisation devrait être garanti au niveau européen. Le PSE soutient un dialogue social fort qui n'ignore pas les travailleurs indépendants et freelance et inclut un meilleur équilibre entre les sexes dans les équipes de négociation.⁹³
- L'UE devrait étendre l'accès aux droits sociaux et au droit du travail aux **travailleurs non conventionnels**, y compris ceux des plateformes, et **réformer/interpréter le droit de la concurrence** pour donner aux travailleurs indépendants et freelance le droit de s'organiser et de négocier collectivement.⁹⁴ Pour la représentation et l'organisation des travailleurs, cela signifie qu'il faut étendre les droits de négociation collective existants aux travailleurs des plateformes.
- La **directive concernant l'institution d'un comité d'entreprise européen** devrait être révisée pour renforcer l'information et la consultation des travailleurs et des employés des entreprises transnationales, y compris l'obligation de conclure des accords, aux

86 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 4

87 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 83

88 Règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil du 7 juillet 1997 relatif au renforcement de la surveillance des positions budgétaires ainsi que de la surveillance et de la coordination des politiques économiques

89 Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 21

90 Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 27

91 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO An Ambitious ESF Towards a Strong Social Union, 17/04/2018, p. 1

92 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, p. 182

93 PES Conclusion Report of the High Level Working Group on the Future of the EU, 2018, p. 16

94 CES, 15 ETUC priorities for the new mandate of the EU institutions, 07/10/2019 ; brochure du PSE en ligne Workers' Rights and Social Progress in the Digital Economy, 2017, pp. 12, 83

niveaux local, national et européen.⁹⁵ Par exemple, le seuil devrait être abaissé pour inclure également les travailleurs des entreprises transnationales de moins de 1 000 salariés.⁹⁶

- De manière générale, **la participation des travailleurs dans les entreprises devrait être renforcée** par des rachats d'entreprises et l'amélioration de la consultation des salariés en cas de restructuration.⁹⁷
- L'UE devrait adopter une nouvelle **directive-cadre sur l'information et la consultation des travailleurs, la cogestion, l'anticipation et la gestion des restructurations.**⁹⁸
- L'UE devrait explorer et définir un **nouveau modèle d'entreprises européennes**, qui mette en oeuvre une véritable gestion démocratique. Cette nouvelle gouvernance devrait impliquer des principes et des règles de cogestion, la participation des travailleurs dans les entreprises, les PME, les mouvements transfrontaliers, les scissions et les fusions, la transparence des transactions et de la fiscalité ainsi que le dialogue territorial.⁹⁹ Des règles axées sur la diligence raisonnable, le respect, la promotion et l'application des droits de l'homme et le comportement responsable des entreprises devraient être introduites au niveau de l'UE, éventuellement au moyen d'une directive spécifique.¹⁰⁰

95 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, p. 182

96 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 82

97 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 82

98 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, p. 182 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe

- European Commission Work Programme 2019-2024, p. 82

99 PES Conclusion Report of the High Level Working Group on the Future of the EU, 2018, p. 17

100 CES, A Trade Union input for an Action Plan to Implement the European Pillar of Social Rights, p. 14



3.2.5 Principe 9 : L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

« Les parents et les personnes ayant des responsabilités familiales ont droit à des congés appropriés, à des régimes de travail flexibles et à un accès à des services de garde d'enfants. Les femmes et les hommes doivent bénéficier d'un accès égal aux congés spéciaux afin de s'acquitter de leurs responsabilités familiales et sont encouragés à les utiliser de manière équilibrée. »

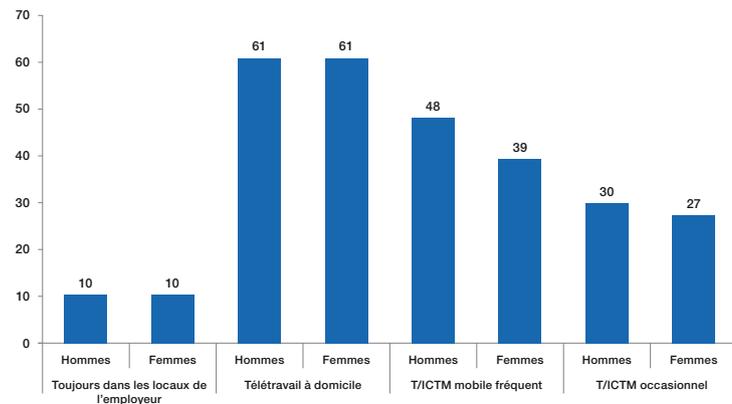
La vie ne se limite pas au travail et chacun a droit à une vie privée et professionnelle équilibrée. La directive de 2019 sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée a été une grande victoire pour notre famille politique, qui a permis à l'UE de faire un pas de plus vers un partage plus équitable des responsabilités familiales entre les femmes et les hommes, vers des modalités de travail plus souples et vers une plus grande égalité des chances sur le marché du travail. Nous devons continuer à faire pression en faveur de nouvelles initiatives concrètes pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en Europe.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 9, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- La mise en oeuvre de la **directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée** devrait faire l'objet d'un suivi approprié ; un congé bien rémunéré pour tous les parents et aidants devrait être garanti, par exemple par la programmation d'un soutien financier approprié du FSE+ et/ou le lancement de procédures en cas d'infraction.¹⁰¹ La Commission devrait s'assurer que tous les États membres soutiennent et transposent les normes minimales de la directive dans leur législation nationale, et encourager les États à aller au-delà de la directive et à étendre le champ d'application du congé parental. La Commission devrait surveiller et réviser la mise en oeuvre de la directive et prendre des mesures supplémentaires pour répondre aux différents besoins en matière de soins tout au long de la vie.
- Les travailleurs devraient avoir un « **droit à la déconnexion** » pour profiter pleinement du temps en famille et des loisirs¹⁰² et prévenir les maladies liées au travail.¹⁰³

Travailler pendant son temps libre

Figure 7 : Salariés déclarant travailler pendant leur temps libre pour répondre aux exigences du travail quotidiennement et plusieurs fois par semaine, par type de T/ICTM (télétravail/travail mobile grâce aux TIC) et par sexe, UE28 (%)



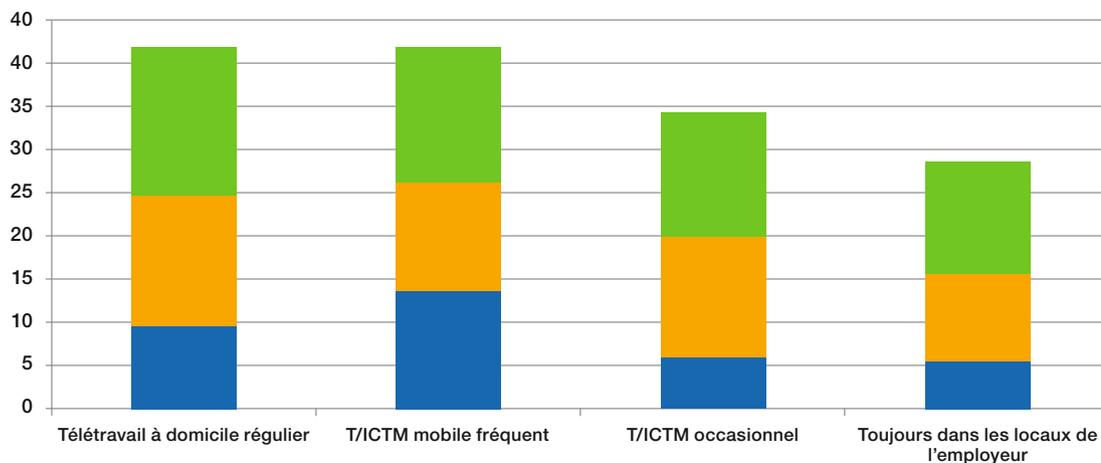
Source : Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) 2015, d'après les réponses à la question : « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous travaillé pendant votre temps libre pour répondre aux exigences du travail (au moins plusieurs fois dans le mois) ? »

3.2.6 Principe 10 : Un environnement de travail sain, sûr et bien adapté et protection des données

« Les travailleurs ont droit à un niveau élevé de sécurité et de protection de la santé au travail. Les travailleurs ont droit à un environnement de travail adapté à leurs besoins professionnels, qui leur permette de prolonger leur participation au marché du travail. Les travailleurs ont droit à la protection de leurs données à caractère personnel dans le contexte de la relation de travail. »

Le lieu de travail doit être un lieu de sécurité. Personne ne devrait avoir à mourir ou tomber malade à cause de son travail, ni voir ses données personnelles mal gérées. Pourtant, en 2017, il y a eu plus de 3 500 décès liés au travail dans l'UE et plus de 3 millions d'accidents non mortels.¹⁰⁴ Trop de gens développent des maladies liées au stress, des troubles musculosquelettiques, des allergies, des cancers et d'autres maladies qui impactent la vie du fait de leur travail. Cela a des répercussions économiques, mais, plus important encore, les coûts humains d'une mauvaise santé et d'une faible sécurité au travail sont inacceptables. En outre, les lieux de travail devraient être adaptés pour offrir plus de flexibilité aux travailleurs handicapés et leur permettre d'accomplir leurs tâches professionnelles, de communiquer et d'interagir avec leurs collègues.

Figure 12 : Pourcentage de salariés se réveillant de manière répétée pendant leur sommeil par type de T/ICTM, UE28



Remarque : Basé sur les variables de l'EWCS sur le T/ICTM

Source : EWCS 2015

■ Quotidiennement ■ Plusieurs fois par semaine ■ Plusieurs fois par mois

104 Eurofound, « Accidents at work - statistics by economic activity », 2017, https://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php?title=Accidents_at_work_-_statistics_by_economic_activity#Developments_over_time

105 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 4106 Documento de posición de la CES sobre una nueva estrategia de la UE en materia de seguridad y salud en el trabajo, 22-23.10.2019

107, 109 Documento de trabajo del PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 80

111 Documento de trabajo del PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 76

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 10, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- La législation européenne devrait introduire des **règles communes** en matière de conditions de travail décentes, de santé et de sécurité au travail, et de contrats corrects, qui n'abaissent pas les normes nationales.¹⁰⁵
- L'UE devrait élaborer pour l'après 2020 **un nouveau cadre stratégique sur la sécurité et la santé au travail, ainsi qu'une directive sur le bien-être mental sur le lieu de travail** comprenant l'objectif de « zéro cas » d'accidents mortels liés au travail et aux maladies professionnelles, et la reconnaissance de l'anxiété, de la dépression et de l'épuisement professionnel comme maladies professionnelles, établissant également des mécanismes de prévention et de réintégration des employés touchés dans la population active, et facilitant l'adoption d'un instrument juridique européen qui protégera les travailleurs des maladies mentales sur le lieu de travail.¹⁰⁶ Les risques et les réactions aux défis tels que ceux posés par la pandémie de COVID-19 devraient être pris en compte.
- L'UE devrait s'appuyer sur les trois récentes révisions réussies de la **directive sur la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes et mutagènes** et continuer à l'actualiser avec de nouvelles substances ou des valeurs limites pour les substances existantes.¹⁰⁷
- L'UE devrait adopter une **directive sur les maladies liées au stress professionnel**, qui reconnaisse un « droit à la déconnexion »¹⁰⁸ pour que les travailleurs puissent profiter pleinement du temps en famille et des loisirs et prévenir les maladies mentales liées au travail, ainsi qu'une directive sur le bien-être mental sur le lieu de travail, pour prévenir, promouvoir et traiter les questions liées à la santé mentale.¹⁰⁹
- L'UE devrait interdire l'utilisation invasive de données telles que le suivi constant ou la surveillance permanente sur le lieu de travail.¹¹⁰ En outre, une directive sur les conditions de travail équitables pour les travailleurs des plateformes devrait garantir la protection des données des employés.¹¹¹

3.3 Chapitre III : Protection et insertion sociales

Les principales priorités de l'Europe doivent être la poursuite de la convergence économique et sociale vers le haut, l'assurance d'une répartition équitable de la richesse économique et l'approfondissement de la cohésion sociale dans toute l'Union. L'union se doit de renforcer son engagement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et à éradiquer la pauvreté des enfants.¹¹² Le socle des droits sociaux doit permettre l'accès à un socle de protection sociale qui garantit l'accès universel à des soins de santé de qualité, y compris les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, la sécurité du revenu de base, la transférabilité de tous les droits sociaux des travailleurs et des retraites adéquates pour tous en Europe afin de prévenir la pauvreté

et l'exclusion sociale. Les socles de protection sociale au niveau national devraient comporter au moins quatre garanties de sécurité sociale : l'accès aux soins de santé essentiels, y compris les soins de maternité ; la sécurité d'un revenu de base pour les enfants, en leur donnant accès à l'alimentation, à l'éducation, aux soins et à tout autre bien et service nécessaire ; la sécurité d'un revenu de base pour les personnes en âge de travailler qui ne sont pas en mesure de gagner un revenu suffisant, notamment en cas de maladie, de chômage, de maternité et d'invalidité ; et la sécurité d'un revenu de base pour les personnes âgées.¹¹³ Une garantie pour l'enfance devrait garantir qu'aucun enfant en Europe n'est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale.¹¹⁴

3.3.1 Principe 11 : Des services de garde d'enfants et d'aide aux enfants

« Les enfants ont droit à une éducation de la petite enfance à des prix abordables ainsi qu'à des soins de qualité. Les enfants ont droit à une protection contre la pauvreté. Les enfants issus de milieux défavorisés ont droit à des mesures spécifiques visant à améliorer l'égalité des chances. »

En Europe, près d'un enfant sur quatre est menacé de pauvreté et d'exclusion sociale. L'inégalité commence dès le plus jeune âge, car les chances dont on bénéficie plus tard dans la vie sont dans une large mesure déterminées

dès l'enfance. Cette situation est inacceptable. Nous devons nous attaquer à ce problème et donner à tous nos enfants un meilleur avenir. L'Europe a le devoir de soutenir les enfants et de garantir l'égalité des chances pour tous. C'est pourquoi notre famille politique a mené une vaste campagne en faveur d'une garantie européenne pour l'enfance, afin de garantir que les droits des enfants à des soins de santé gratuits et de qualité, à l'éducation, à des services de garde d'enfants de qualité, à un logement décent et à une alimentation adéquate soient respectés partout en Europe.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 11, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

¹¹² PES Presidency Declaration On the European Pillar of Social Rights, adoptée par la présidence du PSE le 16 juin 2017
¹¹³ S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, p. 114

¹¹⁴ PES Presidency Declaration On the European Pillar of Social Rights, adoptée par la présidence du PSE le 16 juin 2017



- Une **garantie européenne pour l'enfance** devrait être adoptée et mise en œuvre en urgence afin de lutter contre la pauvreté des enfants. La garantie pour l'enfance devrait assurer à tous les enfants d'Europe des soins de santé gratuits et de qualité, une éducation, une garde d'enfants, un logement décent et une alimentation adéquate.¹¹⁵ La garantie pour l'enfance

devrait être instaurée sur le même modèle que la garantie pour la jeunesse, avec des recommandations du Conseil définissant les objectifs, d'une part, et un financement communautaire spécifique et adéquat, d'au moins 20 milliards d'euros dans le prochain CFP 2021-2027, pour atteindre son objectif et permettre une mise en œuvre efficace¹¹⁶.

- En outre, l'UE devrait s'appuyer sur l'expérience de **programmes tels que les programmes européens en faveur de la consommation de fruits et de lait à l'école** et les compléter par des programmes proposant des fournitures scolaires et des produits aux parents, y compris des soins de base pour les bébés. Le financement devrait être assuré par le **FSE+**.¹¹⁷
- L'action de l'UE contre la pauvreté des enfants doit **reconnaître le lien étroit entre le bien-être des enfants et l'autonomisation des femmes**, puisque le statut économique des femmes (en particulier des mères célibataires) a un impact direct sur la pauvreté des enfants.
- Les systèmes de garantie pour l'enfance devraient contenir des **approches locales** ciblant les régions exceptionnellement exposées dans les États membres. Ces plans devraient être élaborés en partenariat avec les parties prenantes concernées. Ils devraient faire partie des **programmes nationaux de réforme** et les progrès devraient être suivis dans le cadre de l'examen annuel de la croissance, au moyen d'objectifs spécifiques pour la réduction du nombre d'enfants menacés par la pauvreté ou l'exclusion sociale.¹¹⁸
- Des propositions plus détaillées pour la mise en œuvre de la garantie pour l'enfance sont incluses dans l'annexe 1.

115 Résolution Europe sociale du congrès du PSE, Lisbonne 2018, p. 5 ; programme de campagne du PSE 2019 Un nouveau contrat social pour l'Europe, p. 3 ; déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO After the UK Referendum: a Call for a More Social Europe, 15/07/2016, p. 2

116 La mise en œuvre de la garantie pour l'enfance nécessiterait 5,9 milliards d'euros (voir annexe I).

117 Briefing interne du PSE Our children, Europe's Future, 10/09/2015 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 93

118 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 93

3.3.2 Principe 12 : Protection sociale

« Quel que soit le type et la durée de leur relation de travail, les travailleurs salariés et, dans des conditions comparables, les travailleurs indépendants ont droit à une protection sociale appropriée. »

Une Europe de l'aide sociale, avec des États providence forts, des filets de sécurité sociale et des services publics de qualité, est essentielle pour prévenir la pauvreté et protéger les personnes dans le besoin. Nous avons le devoir de protéger les gens s'ils tombent malades, perdent leur emploi, souffrent d'un handicap ou traversent une période difficile. Dans un monde du travail en constante évolution, la lutte contre les inégalités passe par l'extension de la protection sociale à toutes les personnes en Europe, quels que soient leurs contrats ou leur situation professionnelle. Un filet de sécurité sociale fiable doit être disponible pour protéger tout le monde, y compris les chômeurs, les travailleurs indépendants, les travailleurs non standards et les travailleurs participatifs, contre les risques de leur vie professionnelle.



Pour assurer la mise en oeuvre du principe 12, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- La primauté des droits sociaux sur les libertés économiques devrait être assurée par un **protocole européen de progrès social**.¹¹⁹
- L'UE devrait poursuivre les négociations sur la révision et la mise en oeuvre du **règlement sur la coordination des systèmes de sécurité sociale**.¹²⁰
- L'UE devrait donner suite à la recommandation du Conseil de 2018 sur **l'accès à la protection sociale des travailleurs salariés et indépendants**. La Commission européenne devrait entreprendre une évaluation de la couverture sociale effective des travailleurs indépendants dans toute l'UE, qui servirait de base à une future proposition de directive.¹²¹
- Un **numéro européen de sécurité sociale** devrait être introduit pour assurer une meilleure traçabilité des droits des citoyens et permettre aux autorités nationales de lutter contre la fraude ou les abus.¹²² Cela améliorerait la transférabilité des droits sociaux et des prestations, en favorisant la mobilité entre les emplois et les formes d'emploi.¹²³
- **Une protection sociale universelle, dans laquelle les employeurs contribuent équitablement** et qui s'applique indépendamment du type de travail et du secteur devrait être encouragée, afin d'atténuer les inégalités sur le marché du travail et de mieux refléter la diversité et l'évolution des conditions d'emploi. Pour la sécurité sociale, cela signifie qu'il faut opter pour des solutions neutres qui ne font pas de distinction entre les salariés et les indépendants.¹²⁴
- La sécurité sociale, les soins de santé et la formation devraient être étendus au-delà du statut de salarié.¹²⁵ **Un socle de protection sociale** européen garantirait l'accès universel à des services de santé essentiels de qualité et à une sécurité de revenu de base, afin de protéger tous les travailleurs européens, y compris les indépendants.¹²⁶
- Les services sociaux devraient être rendus plus universels en garantissant un meilleur accès aux services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports publics, les services financiers et les communications numériques.¹²⁷ [Voir aussi le principe 20]
- **Une fiscalité équitable via la redistribution des bénéfices de la numérisation** devrait être encouragée. Les systèmes de sécurité sociale sont principalement financés par des cotisations basées sur l'imposition des revenus du travail. Si le plein emploi doit rester le fondement de la viabilité de nos systèmes de retraite, il convient également de rechercher de nouvelles sources de financement grâce à une **fiscalité équitable**, notamment sur de nouvelles sources de valeur ajoutée.¹²⁸

119 Déclaration de la présidence du PSE Call for the Progressive Revival of Europe, 13/03/2017, p. 3

120, 121, 123 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 79

122 Projet de briefing du PSE sur un numéro de sécurité sociale européen pour la réunion du réseau Europe sociale du PSE du 25/01/2017

124 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 75

125 Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 23

126 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO : A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 2

127 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 79-80

128 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 80

3.3.3 Principe 13 : Les prestations de chômage

« Les chômeurs ont droit à un soutien à l'activation adéquat, de la part des services publics de l'emploi, pour (ré)intégrer le marché du travail ainsi qu'à des prestations de chômage appropriées d'une durée raisonnable, en fonction de leurs cotisations et des règles d'éligibilité nationales Ces prestations ne doivent pas avoir un effet dissuasif pour un retour rapide à l'emploi. »

Le chômage est bien trop souvent considéré comme un échec individuel et les politiques actives du marché du travail comme une charge budgétaire, mais le chômage est un problème qui doit être abordé collectivement. En tant que société, nous avons le devoir d'aider les personnes qui perdent leur emploi et de leur offrir des possibilités de réintégrer le marché de l'emploi. Un filet de sécurité sociale fiable doit être disponible pour protéger chacun en Europe contre les risques de sa vie professionnelle. La sécurité des revenus est essentielle.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 13, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Un **régime européen de réassurance chômage** complémentaire devrait être créé pour soutenir les systèmes nationaux d'allocations des États membres en cas de forte augmentation du chômage.¹²⁹ Il devrait servir de stabilisateur automatique et jouer un rôle important dans la réduction des inégalités entre les pays, en absorbant les chocs.¹³⁰ Pour y parvenir, la capacité budgétaire de l'UE devrait être améliorée.¹³¹ La création, bienvenue, de l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE), dans le contexte de la crise de COVID-19, ne devrait pas empêcher la mise en place d'un dispositif permanent, disponible pour protéger au moins la zone euro contre les crises futures.
- Ce régime devrait également prévoir des allocations lorsque le chômage est évité grâce à une réduction temporaire du temps de travail, combinée à une formation, telle que le « Kurzarbeit » ou le « chômage technique ». Ces programmes devraient être élaborés dans le cadre du dialogue social afin de contribuer à maintenir des emplois de qualité, même en période de ralentissement économique et de pénurie de travail.¹³²
- **La fixation de normes minimales à l'échelle européenne pour les régimes nationaux de chômage, en matière de couverture, d'adéquation, de droit à la formation et de durée des droits¹³³ constitue un ajout important à l'introduction d'un régime européen de réassurance chômage.** Ces normes garantiraient que toute personne à la recherche d'un emploi puisse bénéficier d'un soutien financier et pourraient fixer le taux de remplacement net, la période d'indemnisation et le taux de couverture, ainsi que les objectifs de formation et d'activation.
- Les allocations de chômage devraient aussi être suivies dans le tableau de bord social. Les objectifs spécifiques susmentionnés en matière d'allocations de chômage devraient être fixés et contrôlés dans le cadre d'un processus d'évaluation comparative du Semestre européen.

¹²⁹ Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 5

¹³⁰ Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 31

¹³¹ Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 112, 119

¹³² PES Conclusion Report of the High Level Working Group on the EMU, 2016, p.36

¹³³ Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, titre X : Politique sociale



3.3.4 Principe 14 : Le revenu minimum

« Des prestations de revenu minimum adéquates doivent être garanties à ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre dans la dignité à tous les stades de la vie ; un accès effectif aux biens et aux services doit leur être garanti. Pour ceux qui peuvent travailler, les prestations de revenu minimum devraient être combinées à des incitations à (ré)intégrer le marché du travail. »

Chacun en Europe devrait bénéficier d'un revenu décent et sûr. Pourtant, en 2017, Eurostat constatait que près de 113 millions de personnes dans l'UE étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale.¹³⁴ Il est inacceptable que certaines personnes n'aient toujours pas les moyens de chauffer leur maison, de payer leur loyer, de nourrir leurs enfants ou de vivre leur vieillesse dans la dignité. En tant que socialistes et démocrates, nous nous battons pour réduire les inégalités sociales, éradiquer la pauvreté et améliorer la solidarité. Pour ce faire, nous avons besoin d'États providence forts, soutenus par des politiques européennes en matière de sécurité des revenus.



Pour assurer la mise en oeuvre du principe 14, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Une **stratégie européenne de réduction de la pauvreté** devrait être adoptée, liée aux objectifs de développement durable pour 2030 et comprenant des objectifs quantitatifs contraignants en matière de réduction de la pauvreté, de lutte contre le sans-abrisme ou la précarité énergétique, etc. La stratégie devrait être intégrée dans le Semestre européen afin d'assurer le suivi de sa mise en oeuvre. Elle devrait être conçue pour prendre en compte cinq domaines politiques : les enfants, le logement, le revenu minimum, la protection sociale de base et l'intégration sociale des migrants.¹³⁵
- **Les régimes nationaux de revenu minimum** devraient être soutenus pour garantir que personne ne soit laissé dans la pauvreté et sans abri,¹³⁶ et pour assurer l'accès universel à des services de santé et de soins essentiels de qualité et la sécurité du revenu de base pour tous les citoyens.¹³⁷
- Une directive-cadre européenne pour un revenu minimum décent visant à renforcer l'aide au revenu pour les plus vulnérables (« socle de protection sociale ») devrait être adoptée.¹³⁸ L'UE devrait mettre en place des normes minimales pour garantir la sécurité du revenu de base afin de protéger tous les travailleurs européens, y compris les indépendants.¹³⁹
- L'inégalité des revenus devrait être examinée plus avant par le **Semestre européen** en établissant un **indicateur de référence de l'inégalité des revenus** basé sur le coefficient de Gini moyen (environ 0,25) des trois pays européens les plus performants, et en encourageant, le cas échéant, des systèmes nationaux d'impôt sur le revenu plus progressifs.¹⁴⁰ L'évolution des revenus des ménages et les inégalités de revenu et de richesse devraient être analysées dans le cadre des rapports nationaux du Semestre européen, et Eurostat devrait être invité à fournir des statistiques sociales plus actuelles, notamment sur la pauvreté et les inégalités.¹⁴¹
- Des efforts devraient être faits pour **mettre fin à la discrimination fondée sur l'âge dans les régimes de prestations sociales**, y compris les régimes de revenu minimum. Cela devrait inclure l'accès des jeunes aux régimes de revenu minimum.¹⁴²

134 Eurostat, People at risk of poverty or social exclusion, 2017, https://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php/People_at_risk_of_poverty_or_social_exclusion

135 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 77

136 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 5

137, 138 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 77-78

139 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO : A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 2

140 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, p. 187

141 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 78

142 Brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union, 2018, p. 36

3.3.5 Principe 15 : Les revenus et pensions de vieillesse

« Les travailleurs salariés ou indépendants à la retraite ont droit à une pension de retraite proportionnelle à leurs cotisations et leur garantissant un revenu adéquat. Les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes possibilités d'acquérir des droits à pension. Toute personne âgée a droit à des ressources lui permettant de vivre dans la dignité. »

Chaque Européen devrait bénéficier d'une retraite décente et sûre. Pourtant, un retraité européen sur sept est menacé de pauvreté, un taux qui augmente progressivement depuis 2013. En outre, les femmes sont généralement plus exposées que les hommes à la pauvreté en matière de retraite.¹⁴³ Nous, socialistes et démocrates, luttons pour des retraites décentes qui permettent aux plus âgés de vivre dans la dignité, soutiennent la solidarité intergénérationnelle et réduisent les inégalités sociales et entre les sexes.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 15, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Un **cadre européen** devrait relever les retraites les plus basses et garantir que chaque citoyen bénéficie d'une pension décente, tout en respectant les différences entre les systèmes nationaux.¹⁴⁴ L'accès à la santé, aux soins de longue durée et aux services de soins ainsi qu'à un logement décent et adapté devrait être garanti pour toutes les personnes âgées.
- L'action de l'UE en matière de retraites devrait être précédée d'une évaluation de l'impact sur les hommes et les femmes afin de déterminer comment s'attaquer correctement à l'écart entre les sexes en la matière, qui s'élève à 35 % en moyenne dans l'UE.
- Une directive sur la transparence des rémunérations ainsi que la promotion et l'inclusion actives des femmes sur le marché du travail devraient s'attaquer **à l'écart de rémunération entre les sexes** et le réduire de deux points de pourcentage chaque année, pour le supprimer d'ici 2030.¹⁴⁵ Cela aura aussi un effet positif sur la réduction de l'écart de retraite entre des hommes et des femmes. L'UE devrait aussi inclure des fonds spécifiques pour la formation professionnelle des travailleuses âgées dans sa stratégie en matière de retraites.
- Un système de crédits de soins pourrait fournir des prestations de retraite aux femmes et aux hommes qui optent pour des interruptions de carrière ou un travail à temps partiel afin de prendre soin des membres de leur famille. Toutefois, ces crédits ne doivent pas décourager les femmes de s'engager dans un travail rémunéré ni favoriser un système dans lequel la prise en charge des personnes dépendantes par les femmes « remplace » l'État providence.

143 Eurostat, 1 in 7 pensioners at risk of poverty in the EU, 2019, <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-eurostat-news/-/DDN-20190115-1144> Visión del PSE para un pilar europeo de derechos sociales, Conclusiones de la Red Europa Social del PSE, 04.05.2017

144 Vision du PSE pour un socle européen des droits sociaux, Conclusiones du Réseau Europe sociale du PSE, 04/05/2017

145 Résolution du congrès du PSE Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 3 ; brochure du PSE Lutter contre les inégalités au sein de l'Union européenne, 2018, p. 36 ; déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 1



3.3.6 Principe 16 : Soins de santé

« Toute personne a le droit d'accéder, à des prix abordables et dans des délais raisonnables, à des soins de santé préventifs et curatifs de qualité. »



Les inégalités sociales et économiques sont ressenties très durement lorsqu'il s'agit de santé. Tout le monde en Europe devrait avoir un accès opportun à des soins de santé publics de qualité et un niveau élevé de protection de la santé. L'accès en temps utile à des soins de santé préventifs et curatifs de qualité, abordables et équitables est essentiel au bien-être de toute société. Cet aspect a été compromis par la libéralisation des services publics et les politiques d'austérité dans toute l'UE. Le PSE estime que les systèmes de santé et de soins de santé publics sont les mieux équipés pour fournir des services accessibles à un coût abordable pour tous. Nous soutenons aussi des politiques équitables et transparentes en matière de prix et d'accès aux médicaments, un meilleur accès à la vaccination pour tous les enfants et l'accès aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive. En outre, la promotion de la santé et la prévention des maladies constituent le moyen le plus efficace de garantir la santé physique et mentale tout au long de la vie.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 16, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- L'UE devrait s'efforcer de **réduire les inégalités en matière de santé** en donnant la priorité absolue à la lutte contre toutes les formes d'inégalité sociale. Le choix de la santé doit être le choix le plus facile dans tous les domaines d'activité des personnes, y compris l'alimentation, l'activité physique ou les conditions de travail et d'éducation. Les coupes effectuées dans les services publics au cours de la dernière « décennie d'austérité » dans de nombreux États membres ont exposé les groupes sociaux vulnérables à des risques sanitaires encore plus importants. Nous devons inverser cette tendance négative. Nous devons protéger nos services publics et les aider à fournir des services de la plus haute qualité à un coût abordable pour tous les citoyens, quelle que soit leur situation matérielle. L'accès universel, non seulement aux traitements médicaux, mais aussi aux soins préventifs et curatifs, en particulier à de vastes programmes de dépistage du cancer, est crucial. Cela devrait inclure la promotion de la santé et la prévention des maladies.¹⁴⁶ L'UE devrait lutter contre la discrimination fondée sur l'âge dans l'accès aux soins et aux services de santé ; elle devrait aussi **défendre le principe de l'égalité d'accès pour tous**. Nous avons le devoir de continuer à oeuvrer pour que les personnes âgées reçoivent tous les soins de qualité et adéquats nécessaires pour leur assurer un vieillissement en bonne santé.
- **Un fonds européen de santé d'urgence** devrait être créé pour faire face aux situations suivantes : 1) les menaces sanitaires émergentes et imprévues comportant des éléments transfrontaliers et 2) le soutien temporaire aux programmes de santé publique dans les régions aux capacités financières limitées ou en cas de crise économique (c'est-à-dire pour éviter l'incidence négative des mesures de maîtrise des coûts dans un pays en récession).¹⁴⁷
- **La fixation équitable et transparente des prix des médicaments**¹⁴⁸ devrait être assurée par la création d'un système informatique spécialisé et protégé permettant l'échange d'informations entre les administrations nationales sur les prix des médicaments dans chaque État membre, afin d'éclairer les prises de décisions.¹⁴⁹
- La promotion d'une **vie saine** devrait être faite au niveau européen pour lutter contre les principaux facteurs de risque des **maladies évitables**.¹⁵⁰ Par exemple, l'UE devrait intensifier la **recherche sur les causes du cancer** par des études épidémiologiques à grande échelle et à long terme.¹⁵¹
- Afin de **mettre un terme aux maladies transmissibles** telles que le VIH/sida, l'hépatite et la tuberculose, l'UE devrait agir plus résolument pour atteindre les personnes vulnérables, par exemple en dépénalisant et en déstigmatisant la consommation de drogues. Pour réussir à combattre cette tendance alarmante, l'UE devrait combiner les instruments de santé avec les instruments sociaux et instaurer une collaboration dans le cadre des politiques de santé, sociales et d'éducation.¹⁵²
- L'UE devrait élaborer une **stratégie sur la sécurité des patients**, notamment en renforçant la recherche sur les nouveaux antibiotiques.¹⁵³
- L'UE devrait s'efforcer de garantir l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.¹⁵⁴ L'accès aux **droits en matière de santé sexuelle et reproductive** devrait être garanti et couvert par le **programme de santé de l'UE**, qui devrait soutenir une planification familiale volontaire et reposant sur la liberté de choix. Cela devrait impliquer toute la gamme des services universels et de qualité, y

146 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, pp. 1-3

147 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO : A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 2

148 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 5

149 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 81

150 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, pp. 1-2

151 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 80

152 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, p. 4

153 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 80

154 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, p. 5

- compris des contraceptifs abordables, un accès légal à l'avortement et des services d'information axés sur la prévention, ainsi qu'une éducation sexuelle complète pour tous les adolescents, jeunes filles et garçons.¹⁵⁵
- La collaboration au sein de l'UE est essentielle pour garantir l'efficacité des **programmes de vaccination** et l'obtention d'une couverture vaccinale élevée.¹⁵⁶ L'UE devrait adopter un **règlement 1)** sur l'**harmonisation minimale des calendriers de vaccination** dans l'UE ; 2) sur l'établissement d'une liste de vaccins essentiels et non essentiels pour lesquels la vaccination est obligatoire ou volontaire ; 3) sur le **renforcement de la recherche** en matière de vaccination ; 4) sur l'obligation pour les fabricants d'assurer la **continuité de l'approvisionnement**.¹⁵⁷
 - L'UE devrait adopter une **directive pour traiter la question des pénuries de médicaments** en obligeant les sociétés pharmaceutiques à assurer la disponibilité et la continuité de l'approvisionnement en médicaments, afin de garantir la continuité des soins de santé pour les patients.¹⁵⁸
 - L'UE devrait **revoir le système pharmaceutique en vue de remédier aux pénuries de médicaments essentiels**, afin d'évoluer vers une recherche axée sur le patient et d'améliorer la transparence des données et des coûts de la recherche. Un **mécanisme permanent d'évaluation des technologies de la santé** devrait être introduit au niveau de l'UE. Des initiatives de coopération volontaire entre les États membres visant à faciliter l'accès aux médicaments apporteront une valeur ajoutée à cet égard et devraient être encouragées.¹⁵⁹
 - L'UE devrait introduire une législation sur l'**information conviviale des patients**.¹⁶⁰
 - L'UE devrait exploiter l'innovation numérique pour soutenir les objectifs de la politique de santé et l'autonomisation des citoyens.¹⁶¹ Par exemple, pour tirer le meilleur parti des progrès technologiques, l'UE devrait créer un **dossier médical européen en ligne** et mettre au point une **certification européenne des applications de santé en ligne**.¹⁶² Les services de santé en ligne et les dispositifs et services de santé mobiles devraient être totalement accessibles et sûrs pour les patients handicapés et ceux qui sont moins à l'aise avec les outils numériques.
 - Pour lutter contre les facteurs de risque des maladies évitables, l'UE devrait progresser davantage dans le domaine de la reformulation des produits alimentaires.¹⁶³ Une **initiative de l'UE sur l'alimentation saine** devrait être développée, et divers outils possibles devraient être envisagés, tels que : 1) un règlement limitant la **teneur en sel, graisse et sucre** des produits transformés ; 2) un règlement introduisant un **étiquetage nutritionnel** facile à comprendre ; 3) une recommandation du Conseil sur l'introduction de **taxes alimentaires** sur les produits malsains ; 4) une recommandation du Conseil sur la **réduction de l'accès à la malbouffe** ; 5) une recommandation du Conseil encourageant les **programmes scolaires** visant à adopter des comportements sains en matière d'alimentation, et 6) une restriction des **pratiques commerciales** ciblées sur les enfants.¹⁶⁴
 - Pour lutter contre la consommation nocive d'alcool, l'UE et les États membres devraient renforcer leur coopération en matière de **publicité, d'étiquetage et de commerce transfrontaliers de boissons alcoolisées**.¹⁶⁵

155 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 80

156 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, p. 4

157 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 80-81

158, 160, 162 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 81

159, 161 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, p. 4

163, 165 Déclaration des ministres de Santé PSE For a Progressive Health Agenda, 12/03/2018, p. 5

164 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 81-82

3.3.7 Principe 17 : L'inclusion des personnes handicapées

« Les personnes handicapées ont droit à une aide au revenu pour vivre dans la dignité, à des services leur permettant de participer au marché du travail et à la vie en société ainsi qu'à un environnement de travail adapté à leurs besoins. »

L'égalité est une valeur fondamentale de l'UE et une priorité essentielle pour nous, socialistes et démocrates. La discrimination et l'exclusion sociale n'ont pas leur place dans une Europe progressiste, et nous avons l'obligation morale d'y mettre fin. Malheureusement, de nombreuses personnes sont encore confrontées à des discriminations au travail, à l'école et dans leurs contacts avec les autorités publiques en raison de leur handicap. Nous pensons que l'UE peut apporter une énorme valeur ajoutée dans ce domaine et que nous avons besoin d'autres initiatives européennes concrètes pour garantir l'égalité des chances pour tous en Europe. C'est une question d'autonomisation et de droits de l'homme.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 17, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- **L'acte législatif européen sur l'accessibilité** devrait être pleinement mis en oeuvre¹⁶⁶ et révisé afin de mieux identifier les spécifications techniques d'accès et de couvrir les bâtiments et les transports.
- **Une nouvelle législation anti-discrimination** est nécessaire, notamment pour la mise en oeuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.
- **L'UE devrait encourager et faciliter un dialogue sur les quotas** de personnes handicapées dans toutes les institutions publiques.
- **Les régimes offrant des incitations fiscales ou des primes pour l'emploi de personnes handicapées** sur le marché privé devraient être renforcés et étendus.
- **Une stratégie européenne en faveur des personnes handicapées** visant à améliorer leur participation au marché du travail et à notre société, en veillant à ce que chacun puisse vivre dans la dignité et bénéficier des mêmes possibilités décentes et équitables, devrait être développée. En outre, un acte législatif européen harmonisé sur le handicap, conforme à la convention des Nations unies sur le handicap, devrait être élaboré.¹⁶⁷

¹⁶⁶ Vision du PSE pour un socle européen des droits sociaux, Conclusions du Réseau Europe sociale du PSE, 04/05/2017 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 77

¹⁶⁷ Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 77



- Un fonds européen devrait être créé pour soutenir les organisations de la société civile qui protègent les minorités et les groupes vulnérables au sein d'un État membre.¹⁶⁸
- La définition des « groupes les plus vulnérables » dans le FSE+ devrait inclure les personnes handicapées afin d'améliorer efficacement leur bien-être.
- Erasmus+ devrait devenir plus accessible aux personnes handicapées.¹⁶⁹
- L'UE devrait élaborer une nouvelle stratégie européenne pour les personnes handicapées.

¹⁶⁸ Résolution du congrès du PSE Une démocratie européenne plus forte, Lisbonne 2018, p. 4

¹⁶⁹ Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 134

3.3.8 Principe 18 : Les soins de longue durée

« Toute personne a droit à des soins de longue durée à des prix abordables et de qualité, en particulier à des services de soins à domicile et des services de proximité. »

Des services publics de haute qualité et correctement financés sont nécessaires pour assurer des soins de longue durée efficaces et opportuns partout en Europe. Ils doivent être combinés avec des dispositions de congé de soins flexibles et correctement rémunérés pour les travailleurs qui s'occupent de membres de leur famille.

Pour assurer la mise en oeuvre du principe 18, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Le PSE continuera d'exiger des investissements dans des services de soins **abordables, de haute qualité et adaptés aux besoins** des enfants, des personnes âgées et des autres personnes dépendantes.¹⁷⁰ Un investissement public accru dans les soins de longue durée de qualité pourrait contribuer à améliorer les conditions de rémunération et de travail dans un domaine dominé par les femmes.
- L'UE doit prendre des mesures pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail non rémunéré de soins de longue durée effectué de manière disproportionnée par les femmes et garantir le droit à la syndicalisation.
- Un modèle de soins intégré doit être envisagé et inclus au niveau de l'UE. Pour que les soins de longue durée soient efficaces et performants, il est extrêmement important d'envisager des **systèmes de soins intégrés**, qui incluent la coordination entre les systèmes de santé et les systèmes de services sociaux. Les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes dépendantes, ont besoin à la fois de soins de santé et d'aide sociale. Des synergies doivent donc être créées.



3.3.9 Principe 19 : Le logement et l'aide aux sans-abri

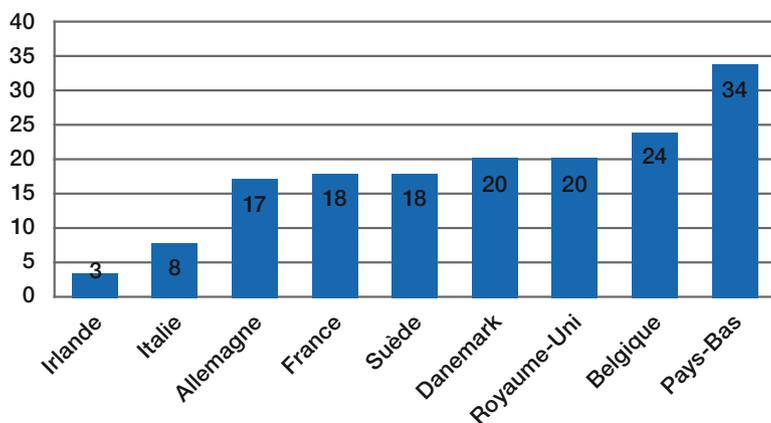
« Un accès au logement social ou à une aide à un logement de qualité doit être fourni aux personnes dans le besoin. »

« Les personnes vulnérables ont droit à une assistance et une protection appropriées contre les expulsions forcées. »

« Un abri et des services adéquats doivent être fournis aux sans-abri afin de promouvoir leur inclusion sociale. »

Un ménage européen sur quatre consacre près de la moitié de son revenu disponible au logement, et les prix des loyers augmentent plus vite que les revenus. Pourtant, depuis la crise économique de 2008, les investissements dans le logement abordable ne cessent de diminuer. Le manifeste électoral du PSE pour les élections au Parlement européen de 2019 appelait à un « Plan pour un logement abordable en Europe ». Un tel plan devrait soutenir la construction de nouveaux logements abordables et la rénovation du parc de logements existant. Le PSE a été heureux de constater que le défi du logement abordable a bénéficié d'une certaine visibilité durant la campagne des élections européennes, en particulier grâce au candidat commun du PSE Frans Timmermans, ainsi que lors des auditions de la Commission. Nous voulons maintenant voir des initiatives concrètes supplémentaires au niveau de l'UE pour améliorer la situation du logement des plus vulnérables.

Pourcentage de logements sociaux dans le parc de logements total



Pour assurer la mise en oeuvre du principe 19, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- Le logement est un droit de l'homme et, en tant que tel, il doit être protégé dans l'UE. Le secteur du logement devrait être exclu de l'application des règles de concurrence, tout comme l'éducation ou la santé. Cela garantirait que les États membres puissent protéger ce droit et offrir à tous un logement abordable et de qualité.
- Un **plan européen pour le logement abordable** devrait être élaboré afin de mieux coordonner les politiques européennes et les mécanismes d'intervention pour soutenir les politiques du logement.¹⁷¹
- **Le financement de l'UE pour la construction de logements abordables et la rénovation à faible émission de carbone** devrait être amélioré, par exemple, avec un financement accru via les fonds structurels et d'investissement européens, InvestEU et la Banque européenne d'investissement. Les prix de l'énergie sont devenus une charge supplémentaire, en particulier pour les ménages à faibles revenus. Ces ménages devraient être les premiers soutenus par la « vague de rénovation » annoncée dans le pacte vert européen.¹⁷³
- Les États membres devraient utiliser leur **budget FSE+**, notamment le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) consacré aux groupes les plus vulnérables, pour lutter efficacement contre les formes les plus graves de pauvreté ayant l'incidence la plus forte sur l'exclusion sociale, comme le **sans-abrisme**.¹⁷⁴ Une plus grande attention devrait être accordée à la prévention du sans-abrisme chez les personnes handicapées, car les recherches montrent qu'elles sont surreprésentées parmi les sans-abri.¹⁷⁵
- Les **connaissances et la capacité des entités infranationales à accéder aux financements de l'UE** et à combiner différents flux de financement devraient être améliorées. Les entités infranationales devraient aussi être soutenues pour apprendre à créer des associations de logement et des groupements suffisamment importants comme intermédiaires pour utiliser les fonds européens.¹⁷⁶
- Les **règles européennes relatives aux aides d'État** devraient être réformées et clarifiées afin de ne pas entraver le logement social. Plus précisément, la **décision sur les services d'intérêt économique général** devrait être révisée en ce qui concerne le groupe cible étroit des logements sociaux. La définition devrait être élargie afin de permettre la mise en oeuvre d'objectifs de durabilité tels que la « mixité sociale » et la « cohésion sociale ».¹⁷⁷
- Une **stratégie européenne pour un logement abordable, social et public** pour tous devrait être développée, et les investissements dans les infrastructures sociales devraient être **exclus des règles fiscales**.¹⁷⁸
- La législation européenne sur les **marchés publics** a un effet sur l'offre de logements. Des critères qualitatifs spécifiques qui vont au-delà de l'offre financière devraient être introduits et mieux pris en compte lors des appels d'offres pour les projets de logements sociaux.
- **Des indicateurs de logement abordable et de qualité** devraient être inclus dans le **Semestre européen**¹⁷⁹, les

171 Programme de campagne du PSE 2019 Un nouveau contrat social pour l'Europe, p. 2 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 89
172 Projet de briefing du PSE pour un logement abordable en Europe, pour le réseau PSE Europe sociale, octobre 2019, p. 4 ; S&D Progressive Societies, Sustainable Equality Report, 2018, pp. 187 et 111-112
173 COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPEEN, AU CONSEIL EUROPEEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Le pacte vert européen

175 Forum européen des personnes handicapées, European Semester 2020: a first reaction from EDF, p. 4.

176 Projet de briefing du PSE pour un logement abordable en Europe pour le réseau PSE Europe sociale, octobre 2019, p. 4 ;

document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 89 177 Projet de briefing du PSE pour un logement abordable en Europe pour le réseau PSE Europe sociale, octobre 2019, p. 4 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 89-90 178 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, pp. 187 et 111-112

179 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, pp. 187 et 111-112 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 89-90

investissements dans le logement social devraient être suivis et la situation dans **les villes et les zones urbaines** devrait être examinée spécifiquement.¹⁸⁰

- L'UE devrait **encourager et soutenir les projets de lutte contre le sans-abrisme** de manière globale, en se concentrant sur l'amélioration simultanée de la santé, du bien-être et des réseaux de soutien social des personnes sans domicile. Le projet « Housing First » est un exemple d'initiative qui repose sur une approche dont il a été prouvé qu'elle conduisait à une diminution du sans-abrisme à long terme. Il vise à garantir que les personnes sans domicile fixe se voient attribuer un logement, qu'elles suivent ou non les traitements dont elles pourraient avoir besoin, en leur laissant un degré élevé de choix et de contrôle.¹⁸¹
- La définition d'Eurostat du **taux de surcharge du logement** devrait être révisée de 40 % à un seuil de référence de 25 %.¹⁸²
- L'UE devrait se fixer des **objectifs clairs pour réduire le nombre de personnes qui dorment dans la rue** en Europe.¹⁸³
- L'UE devrait introduire des **politiques antispéculation** visant la croissance explosive des locations d'appartements à court terme et l'accumulation de biens immobiliers appartenant à des fonds d'investissement et à des fonds vauours. Il convient en particulier de veiller à ce que les locations de courte durée via des plateformes en ligne soient soumises aux mêmes taxes, cotisations d'assurance et autres que les hôtels, auberges et autres établissements similaires.¹⁸⁴
- Le **partage des connaissances** entre les décideurs politiques devrait être encouragé, par exemple via une base de données des meilleures pratiques de l'UE et un programme d'échange entre villes pour les professionnels du logement urbain.¹⁸⁵
- Des données de meilleure qualité, normalisées et ventilées au niveau local **dans le domaine du logement** devraient être collectées à l'échelle européenne.¹⁸⁶
- Des politiques visant à renforcer l'offre de logements adaptés aux personnes âgées devraient être explorées.
- L'UE devrait procéder à des **évaluations systématiques de l'incidence sur les femmes**, suivre la situation et les besoins spécifiques des femmes sans abri ou à risque, en notant particulièrement que les femmes sont plus exposées que les hommes au risque de pauvreté énergétique et qu'en ce qui concerne les logements inadaptés, les femmes seules avec enfants sont souvent plus touchées que le reste de la population.

180 Projet de briefing du PSE pour un logement abordable en Europe pour le réseau PSE Europe sociale, octobre 2019, p. 5 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 89-90

181 Nicolas Pleace, Housing First Guide Europe https://housingfirsteurope.eu/assets/files/2017/03/HFG_full_Digital.pdf

182 S&D Progressive Societies Sustainable Equality Report, 2018, pp. 187 et 111-112

183 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 5

184 S&D Progressive Societies, Sustainable Equality Report, 2018, pp. 187 et 111-112 ; projet de briefing du PSE pour un logement abordable en Europe pour le réseau PSE Europe sociale, octobre 2019, p. 4 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, pp. 89-90

185, 186 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 90

3.3.10 Principe 20 : L'accès aux services essentiels

« Toute personne a le droit d'accéder à des services essentiels de qualité, y compris l'eau, les services d'assainissement, l'énergie, les transports, les services financiers et les communications numériques. Des mesures visant à faciliter l'accès à ces services doivent être prévues pour les personnes qui sont dans le besoin. »

Trop d'inégalités subsistent entre les citoyens européens, les pays, les régions et les villes en ce qui concerne l'accès aux services essentiels. Le statut économique ou le lieu de résidence d'une personne ne devrait pas déterminer si elle bénéficie des commodités nécessaires à une vie décente au XXI^e siècle. Le projet européen doit continuer à nous rapprocher sur la voie du progrès social et de la prospérité partagée. C'est l'essence même de la politique de cohésion de l'UE et cela doit rester une priorité politique. Le PSE s'engage à faire en sorte que les services publics aient les moyens de fournir un accès efficace et universel aux services sociaux, aux soins de santé, à un logement abordable et aux services essentiels. Nous voulons mettre fin aux pressions en faveur de la libéralisation et de la privatisation, en particulier dans les services publics, et soutenir l'innovation et l'économie sociales. Les États membres, ainsi que les autorités locales et régionales, doivent disposer de la flexibilité budgétaire nécessaire pour investir dans des mesures et des infrastructures sociales, ainsi que des moyens de déployer des systèmes de sécurité sociale fiables.



Pour assurer la mise en oeuvre de ce principe, le PSE et ses organisations partenaires soutiennent les propositions politiques suivantes:

- La **libéralisation croissante des services essentiels en Europe doit être stoppée**.¹⁸⁷ Les services publics doivent être dotés de moyens suffisants pour permettre l'accès aux services essentiels.¹⁸⁸
- Un accès facile et gratuit aux services publics doit être assuré pour tous dans le cadre du processus de **numérisation**. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que l'accès non numérique aux services publics et aux services essentiels (notamment l'accès aux services bancaires) reste disponible au moins pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques, notamment les personnes âgées, les personnes faiblement alphabétisées, etc.
- L'UE devrait fournir la **flexibilité budgétaire** nécessaire pour investir dans des mesures et des infrastructures sociales, ainsi que les moyens de déployer des systèmes de sécurité sociale fiables.¹⁸⁹ Les investissements dans les infrastructures, les investissements publics, les contributions nationales au CFP et le cofinancement des fonds de l'UE devraient être exclus des objectifs de déficit public national du pacte de stabilité et de croissance.¹⁹⁰
- La contribution du Fonds européen pour les investissements stratégiques à **l'investissement social** devrait être augmentée, en investissant davantage dans les infrastructures sociales.¹⁹¹
- **L'UE devrait promouvoir une fiscalité équitable par la redistribution des bénéfices de la numérisation**. Les systèmes de sécurité sociale sont principalement financés par des cotisations basées sur l'imposition des revenus du travail. Si le plein emploi doit rester le fondement de la viabilité de nos systèmes de retraite, il convient également de rechercher de nouvelles sources de financement grâce à une **fiscalité équitable**, notamment sur de nouvelles sources de valeur ajoutée.¹⁹²
- La législation européenne devrait garantir que, lorsque des entreprises de plateformes privées remplacent des services publics, le niveau de gouvernance responsable (local, régional, national ou européen) ait accès aux algorithmes utilisés et puisse les contrôler.¹⁹³

187, 189 Résolution du congrès du PSE L'Europe sociale, Lisbonne 2018, p. 6

188 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO : A Social Turn for Europe, 22/10/2017, p. 2

190 Résolution du congrès du PSE Une économie progressiste, Lisbonne 2018, p. 5 ; document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 10

191 Déclaration ministérielle du PSE à l'EPSCO An Ambitious ESF Towards a Strong Social Union, 17/04/2018, p. 2

192 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 80

193 Document de travail du PSE For a More Progressive Europe - European Commission Work Programme 2019-2024, p. 138



4 CONCLUSION : AU-DELÀ DU SOCLE

« Toutes les initiatives de l'UE, telles que le "Pacte vert" européen, doivent être totalement compatibles avec le progrès social. Sans cela, ces initiatives ne recueilleront pas le soutien de la population. »

La feuille de route annoncée par la Commission pour la mise en oeuvre du socle européen des droits sociaux contribuera à un moment déterminant pour la crédibilité de l'UE et sa capacité à tenir ses promesses sociales. Toutes les initiatives de l'UE, telles que le pacte vert européen, doivent être totalement compatibles avec le socle européen des droits sociaux. Sans progrès social, ces initiatives ne pourront pas compter sur le soutien de la population. Des propositions politiques spécifiques correspondant aux principes du socle doivent entrer en vigueur et, avec cette publication, nous montrons que nous n'en manquons pas. Nous voulons que ces propositions se reflètent dans la consultation en cours de la Commission sur la feuille de route sociale, et dans la future feuille de route sociale elle-même. Leur réalisation est essentielle pour que le socle puisse influencer positivement la vie des citoyens dans l'UE. Nous sommes donc prêts à soutenir tous les efforts en faveur d'une Europe sociale plus forte et plus audacieuse. Ensemble, nous pouvons montrer que l'Europe peut être un bouclier social efficace pour ses citoyens et renforcer le modèle social européen.

Néanmoins, les propositions politiques individuelles ne suffiront pas pour que cela se produise. Parallèlement à sa feuille de route sociale, l'UE devra modifier sa gouvernance afin de mettre davantage l'accent sur la dimension sociale, d'accorder plus d'espace aux investissements sociaux et, enfin, de donner à ses objectifs sociaux le même poids juridique que les libertés économiques.

4.1 Un Semestre européen plus social

Le Semestre européen est l'un des outils permettant de remettre les questions sociales à l'ordre du jour. Au cours de son dernier mandat, sous la direction du commissaire socialiste Pierre Moscovici, le Semestre a pris une orientation plus durable. Les États membres disposent d'une plus grande marge de manoeuvre pour que leurs systèmes de protection sociale soient efficaces, grâce à la flexibilité supplémentaire prévue dans la mise en oeuvre du pacte de stabilité et de croissance (PSC). Les indicateurs sociaux sont désormais mieux pris en compte dans les recommandations de la Commission propres à chaque pays.

Pour ses prochaines étapes, l'UE doit assumer pleinement les conséquences de ses engagements. Le socle des droits sociaux et les ODD des Nations unies doivent se refléter pleinement dans un Semestre européen rééquilibré et tourné vers l'avenir. Les salaires, l'écart de rémunération entre les sexes, la pauvreté, la transition vers une économie neutre en carbone doivent être reconnus comme de véritables défis pour l'Europe et être abordés dans le cadre de la gouvernance socio-économique de l'UE.

Les commissaires Schmit et Gentiloni ont tous deux clairement affirmé leur volonté de faire évoluer le Semestre vers un nouveau modèle de croissance durable pour l'UE, davantage axé sur une vie décente, la justice sociale et le bien-être de chaque citoyen. La stratégie annuelle pour une croissance durable de 2020 marque un changement par rapport à l'orientation exclusivement axée sur la croissance de l'édition précédente. Un nouveau récit est en train de prendre forme ; il sera essentiel de s'assurer que les actions, les politiques et les décisions le reflètent dans la pratique.



4.2 Vers un protocole de progrès social

Nous ne pouvons ignorer que l'efficacité du Semestre, dans ses origines d'austérité, repose sur les règles obligatoires du pacte de stabilité et de croissance, auxquelles tous les États membres doivent se conformer. La procédure pour déséquilibre excessif a été mise en place comme une « épée de Damoclès », qui pèse sur les États membres sous la forme de sanctions contre les pays qui ne la respectent pas. Il est évident que cette efficacité ne sera jamais la même dans le volet social si les objectifs du socle social et des objectifs de développement durable ne sont pas rendus obligatoires. En d'autres termes, les objectifs sociaux et écologiques doivent avoir la même force juridique exécutoire que ceux de consolidation fiscale et de stabilité financière. Pour y parvenir, **l'UE devrait adopter un pacte de développement durable et de progrès social.**

Nous avons un projet social pour l'Europe. Nous devons veiller à ce que, dans l'UE, ni les libertés économiques ni les règles de concurrence ne priment sur les droits sociaux fondamentaux. En s'appuyant sur le socle européen des droits sociaux, un protocole de progrès social devrait être ajouté aux traités.

Au cours du dernier mandat institutionnel, nous avons soutenu l'idée d'un protocole de progrès social une idée avancée à plusieurs reprises par les syndicats¹⁹⁴. Parce qu'elles sont inscrites dans les traités, la libre prestation de services transfrontaliers et la liberté d'établissement ont trop souvent primé sur les droits des travailleurs, comme l'ont montré les célèbres affaires Laval et Viking à la Cour de justice européenne. Avec un protocole de progrès social, nous pouvons nous assurer que les droits des travailleurs et les droits sociaux sont aussi protégés que la liberté économique l'est dans les traités. C'est le moyen de garantir que les droits des travailleurs ne resteront pas des droits de seconde classe dans l'UE. Nous demandons donc que ce protocole de progrès social soit intégré en tant que principe fondamental dans les traités de l'UE à l'occasion de la prochaine modification du traité.

La proclamation conjointe du socle européen des droits sociaux par le Parlement européen, le Conseil et la Commission est un premier pas dans cette direction ; elle doit marquer le tournant social tant attendu de l'Europe. La charte des droits fondamentaux de l'UE a été intégrée dans les traités après sa proclamation en 2000. Maintenant que le socle européen des droits sociaux a été proclamé, nous voulons qu'il suive la même voie¹⁹⁵. Il doit être intégré dans le cadre des traités. Ce sera l'une de nos principales exigences lors du débat d'ouverture et de la conférence sur l'avenir de l'Union européenne.

¹⁹⁴ Voir par exemple la PES Presidency Declaration On the European Pillar of Social Rights, adoptée par la présidence du PSE le 16 juin 2017
¹⁹⁵ A Progressive Vision for the Future of Europe - Conclusions du High Level Working Group on the Future of Europe, décembre 2018

4.3 Offrir un espace pour un investissement social accru

Le socle européen des droits sociaux énonce les ambitions de l'UE en matière d'objectifs sociaux. Bien que le cadre existant exerce une pression pour améliorer les normes nationales, des instruments efficaces sont primordiaux pour apporter un changement aussi positif dans la vie des Européens. Nos outils pour la mise en oeuvre du socle social doivent inclure le renforcement des ressources financières. Les prochains cadres financiers pluriannuels, et en particulier le prochain Fonds social européen, seront des outils essentiels pour répondre à ces ambitions.^[1]

L'investissement social sera tout aussi important. En 2013, à l'initiative du commissaire du PSE László Andor, la Commission européenne a défini l'investissement social comme des politiques visant à renforcer les compétences et les capacités des personnes et à les aider à participer pleinement à l'emploi et à la vie sociale, notamment dans les domaines politiques clés que sont l'éducation, la garde d'enfants de qualité, les soins de santé, la formation, l'aide à la recherche d'emploi et la réinsertion. Le socle des droits sociaux y fait aujourd'hui fortement écho.

Pourtant, la responsabilité de sociétés de bien-être fortes incombe principalement aux gouvernements nationaux. Par conséquent, l'Europe doit garantir des États providence forts qui soutiennent les besoins changeants de la société. Il est donc essentiel que les services publics disposent de moyens suffisants pour permettre un accès effectif au logement social, aux soins de santé et aux services essentiels, comme le prévoit le socle européen des droits sociaux.

Les règles fiscales de l'UE doivent jouer leur rôle en permettant aux États membres de mieux promouvoir et permettre les investissements sociaux, en soutien à la demande économique et à la création d'emplois qui conduisent au développement durable et au plein emploi. Les États membres doivent récupérer et utiliser l'espace budgétaire pour l'investissement social et pour soutenir les systèmes de sécurité sociale, les services sociaux, les soins de santé et la demande intérieure, tant au niveau national qu'europpéen.

En outre, en période de choc macroéconomique comme celui que nous connaissons actuellement, le PSC s'est révélé être un « carcan », qui ne laisse pas aux États membres la marge de manoeuvre budgétaire nécessaire pour absorber les déséquilibres et amortir les conséquences sociales. C'est la raison pour laquelle le Conseil a activé la clause dérogatoire générale afin de geler les ajustements que les États membres doivent faire pour atteindre leurs objectifs budgétaires et être autorisés à dépenser « autant qu'ils en ont besoin ». Cette nature trop restrictive du PSC est la deuxième raison pour laquelle un pacte de développement durable et de progrès social est urgent, afin que les objectifs économiques et financiers soient compatibles avec les objectifs de garantie et de protection des droits socio-écologiques des citoyens dans l'architecture de l'Union européenne. Ce pacte devrait donc être adopté pour compléter le pacte de stabilité et de croissance et résoudre ses contradictions fondamentales en matière de justice sociale et écologique.

Sur la base du récent succès de notre famille politique qu'est l'introduction de la flexibilité dans le pacte de stabilité et de croissance, nous demandons une révision des règles fiscales afin d'exempter les dépenses d'investissement public, social et vert du calcul des budgets publics. Il doit s'agir d'un processus transparent, garantissant la prévisibilité et l'égalité de traitement des budgets.

Nous sommes conscients des effets sociaux dévastateurs de la crise de COVID-19, en particulier sur les groupes vulnérables. Ceux-ci vont encore accroître les inégalités et les divergences sociales et miner les normes sociales et d'emploi en Europe. Dans ce contexte, nous avons besoin d'une réponse européenne décisive et coordonnée pour protéger et amortir les conséquences sociales de la crise actuelle,

et pour démontrer que l'UE est un projet indispensable basé sur la justice sociale, la solidarité et l'intégration. Le budget du FSE+ devrait donc être doublé dans le CFP 2021-2027 pour atteindre 210 milliards d'euros, ce qui constitue le meilleur mécanisme de correction réel à moyen terme pour réduire les divergences sociales et le moyen le plus efficace et le plus durable de soutenir les groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les migrants et les personnes handicapées. En outre, la mise en oeuvre de la garantie européenne pour l'enfance, dotée d'un budget de 20 milliards d'euros, est urgente, car elle garantit l'accès à des soins de santé, une éducation et des services de garde d'enfants gratuits et de qualité, un logement décent et une alimentation adéquate à tous les enfants dans le besoin.



5 ANNEXE 1 : LA GARANTIE POUR L'ENFANCE EN PRATIQUE

« Un enfant sur quatre en Europe est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale et près d'un sur dix souffre de privations matérielles graves ».

Qu'est-ce que la garantie pour l'enfance?

L'UE est confrontée à un problème majeur de pauvreté des enfants : un enfant sur quatre est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale et près d'un sur dix souffre de privations matérielles graves ou grandit dans un contexte d'exclusion sociale. Cela n'est pas acceptable. Le PSE s'engage donc pour la mise en place d'une garantie européenne pour l'enfance. La garantie pour l'enfance vise à garantir l'accès de chaque enfant en situation de pauvreté en Europe à :

- Des soins de santé gratuits
- Une éducation gratuite
- Des services de garde d'enfants gratuits
- Une alimentation adéquate
- Un logement décent

La garantie pour l'enfance devrait faire partie d'un plan européen intégré de lutte contre la pauvreté des enfants comprenant à la fois la garantie pour l'enfance et des programmes offrant un soutien et des possibilités aux parents de sortir de situations d'exclusion sociale et d'intégrer le marché du travail.¹⁹⁶

D'où vient la garantie pour l'enfance?

En 2013, à l'initiative du commissaire László Andor, le Conseil a adopté des recommandations sur l'investissement en faveur des enfants¹⁹⁷, qui définissent un cadre commun pour lutter contre la pauvreté infantile. Ces recommandations soulignaient la nécessité d'aborder la question de l'accès à des ressources adéquates et à des services de qualité abordables, et de garantir le droit des enfants à la participation. Pourtant, la mise en oeuvre de ces recommandations est restée fragmentée et lente. Le groupe S&D et toute la famille du PSE ont avancé l'idée d'une garantie pour l'enfance dans le cadre du précédent mandat institutionnel, que le Parlement a pleinement approuvée dans sa résolution du 24 novembre 2015¹⁹⁸. En 2017, le Parlement a en outre demandé à la Commission européenne de lancer une étude de faisabilité sur la garantie pour l'enfance, qui est en cours, et de présenter des propositions visant à réserver des fonds pour lutter contre la pauvreté infantile dans le futur programme FSE+ et à obtenir 5,9 milliards d'euros supplémentaires pour la garantie pour l'enfance. Compte tenu de la crise actuelle du coronavirus et de son incidence sur les conditions socio-économiques en général, ainsi que de l'augmentation de la pauvreté des enfants qu'elle engendrera, le S&D a proposé que la garantie pour l'enfance soit financée à hauteur d'au moins 20 milliards d'euros dans le prochain CFP 2021-2027 afin de devenir effective. Les deux propositions financières sont actuellement négociées avec le Conseil dans le cadre de la discussion plus large sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'UE. En outre, en 2017, les

trois institutions de l'UE ont proclamé le socle européen des droits sociaux, dont le principe 11 sur la garde d'enfants et le soutien aux enfants. Le socle des droits sociaux réaffirme le droit des enfants à la protection contre la pauvreté.

Quelle est notre position?

Après les élections européennes de 2019, notre famille politique a réussi à faire inscrire nos priorités à l'ordre du jour de la Commission. La garantie pour l'enfance est désormais une priorité claire de la Commission, reconnue par sa présidente Ursula von der Leyen¹⁹⁹. Le commissaire Nicolas Schmit a déjà fait part de son intention de faire une proposition sur la garantie pour l'enfance début 2021 dans la communication de la Commission européenne sur une Europe sociale forte pour des transitions justes²⁰⁰.

- Pour faire de la garantie pour l'enfance une réalité, il est essentiel d'assurer un financement adéquat, selon les lignes directrices proposées par le groupe S&D au Parlement européen (5,9 milliards d'euros et une affectation des fonds du FSE+).
- Un cadre pour la mise en oeuvre de la garantie pour l'enfance, fournissant des lignes directrices et identifiant les objectifs communs et les meilleures pratiques, devrait également être établi au moyen de recommandations spécifiques du Conseil.

Une garantie européenne pour l'enfance: pour quoi faire?

Nous voulons nous assurer que la garantie pour l'enfance apporte des solutions concrètes aux enfants et aux familles dans le besoin, sans stigmatisation, afin de promouvoir l'égalité des chances dès la petite enfance. Différentes mesures sont déjà en place dans les États membres pour soutenir les enfants et leurs familles et lutter contre la pauvreté infantile. Elles couvrent un éventail relativement large de domaines politiques. **Voici quelques exemples de mesures qui pourraient être soutenues, étendues ou promues par la garantie européenne pour l'enfance:**

Des soins de santé gratuits

- Une couverture maladie universelle ou des plafonds de participation aux coûts pourraient être introduits pour tous les types de soins de santé pour les enfants, y compris les soins primaires et dentaires, éventuellement associés à des subventions pour les lunettes et les appareils auditifs (par exemple en France, en Suède).
- Des « colis de maternité » contenant des fournitures pour bébés envoyés aux nouveaux parents pourraient garantir que tous les nourrissons ont accès aux produits de soins et aux vêtements, quels que soient les revenus de la famille (par exemple en Finlande²⁰¹).

Une éducation gratuite

- La gratuité des transports publics pour les enfants ou des transports scolaires pourrait rendre plus abordable le trajet entre l'école et la maison (par exemple au Luxembourg²⁰², au Portugal, en Slovaquie²⁰³).
- Les manuels scolaires obligatoires pourraient être fournis gratuitement aux enfants (par exemple au Portugal²⁰⁴, au Luxembourg²⁰⁵), ou mis à disposition en quantité suffisante dans la bibliothèque de l'école.

Des services de garde d'enfants gratuits

- Des services de garde d'enfants gratuits ou relativement peu coûteux pourraient être mis à la disposition de tous les enfants depuis la fin du congé parental (6-18 mois) jusqu'à leur entrée à l'école (par exemple au Danemark, en Allemagne, en Estonie, en Lettonie, en Slovaquie, en Finlande et en Suède²⁰⁶). À l'heure actuelle, seuls 34 % des enfants de moins de 3 ans fréquentent les services d'éducation et d'accueil de la petite enfance,²⁰⁷ ce qui pourrait avoir un impact négatif sur l'inclusion et la participation des parents au marché du travail.
- La professionnalisation du personnel de garde d'enfants et l'introduction de cadres nationaux de

qualité pourraient contribuer à améliorer la qualité de l'EAJE.²⁰⁸ Dans certains pays de l'UE, au moins un membre du personnel par groupe d'enfants dans les centres d'EAJE doit avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (par exemple en Finlande, Estonie, Lituanie, France, Allemagne, Portugal, Croatie, Slovaquie, Grèce, Bulgarie²⁰⁹).

Une alimentation adéquate

- La distribution universelle et gratuite de repas scolaires de bonne qualité nutritionnelle à tous les enfants en âge de scolarité obligatoire est un moyen de lutter contre la faim et le dénuement chez les enfants sans créer de stigmatisation (par exemple en Finlande²¹⁰, en Suède²¹¹, en Estonie, en Slovaquie²¹²).

Un logement décent

- L'accès prioritaire au logement social pourrait être accordé aux familles avec enfants, en particulier aux familles nombreuses ou monoparentales (par exemple en Espagne²¹³).
- Une aide financière pourrait être offerte aux jeunes familles pour l'achat ou la location de logements (par exemple en Lituanie²¹⁴).

196, 198 Résolution du Parlement européen du 24 novembre 2015 sur la réduction des inégalités, en particulier la pauvreté infantile (2014/2237(INI))

197 2013/112/UE : recommandation de la Commission du 20 février 2013 Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité

199 Lettre de mission de la présidente élue de la Commission européenne Ursula von der Leyen à Dubravka Šuica, vice-présidente désignée pour la démocratie et la démographie, https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/political-guidelines-nextcommission_fr.pdf, p. 10

200 COM(2020) 14 final

201 Kela (2019), « Maternity package », <https://www.kela.fi/web/en/maternitypackage>

202 Commission européenne (2018), Rapport 2018 pour le Luxembourg du Semestre européen, <https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2018-european-semester-country-report-luxembourg-fr.pdf>, p. 31

203, 204 Procès-verbal de la réunion des ministres de l'Emploi et des Affaires sociales du PSE, 15 mars 2019

205 Commission européenne (2018), Rapport 2018 pour le Luxembourg du Semestre européen, op. cit., p. 31

206 Ibid., p. 9

207 Ibid.

208 Ibid., p. 7-8 ; pour plus d'informations sur la manière d'améliorer la qualité de l'EAJE, voir la proposition de la Commission européenne de 2014 concernant les principes clés pour un code de qualité de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance : https://ec.europa.eu/assets/eac/education/policy/strategic-framework/archive/documents/eccec-quality-framework_fr.pdf

209 Commission européenne (2019), Key Data on Early Childhood Education and Care in Europe, op. cit., p. 14

210 Yle (2018), « Finland mulls adding snack to free school meal offering », <https://bit.ly/2mQEIQe>

211 Commission européenne (2013), School Food Policy Country Factsheets – Sweden, <https://bit.ly/2nPkBb>

212 Procès-verbal de la réunion des ministres de l'Emploi et des Affaires sociales du PSE, 15 mars 2019, op. cit.

213 Commission européenne (2019), Mechanisms Supporting Single Parents across the European Union, <https://bit.ly/2pkVuT9>, p. 6

214 Commission européenne (2018), « October developments in child and family policy in EU Member states », <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?newsId=9231&langId=en&catId=89&furtherNews=yes&>

Le Parti socialiste européen (PSE) rassemble les partis socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes et démocrates de toute l'Union européenne, du Royaume-Uni et de Norvège. Avec 33 partis membres à part entière, 12 partis associés et 12 partis observateurs, nous luttons pour une Europe meilleure et plus progressiste.



Austria SPÖ



Belgium PS



Belgium SPA



Bulgaria BSP



Croatia SDP



Cyprus EDEK



Czech Republic
CSSD



Denmark SD



Estonia SDE



Finland SDP



France PS



Germany SPD



Greece PASOK



Hungary MSZP



Ireland Labour



Italy PD



Italy PSI



Latvia Saskaņa



Lithuania LSDP



Luxembourg
LSAP



Malta Labour



Netherlands
PvdA



N. Ireland SDLP



Norway LP



Poland UNIA
PRACY



Poland SLD



Portugal PS



Romania PSD



Slovakia SMER



Slovenia SD



Spain PSOE



Sweden SAP



UK Labour

BROCHURES PSE : NOS PROGRAMMES, PLANS ET VISIONS POLITIQUES



Prochaines publications

- « Changer de focus: une société où la qualité de vie prime »
- « Un agenda fiscal pour une Europe juste »
- « Des villes durables »
- « Economie circulaire »

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Antoine Mertzseisen, conseiller du PSE pour les politiques sociales et de l'emploi (Antoine.Mertzseisen@pes.eu).
Ce document n'existerait pas sans le remarquable travail des corédacteurs du PSE Julian Muhs et Louise Olander.

Suivez-nous sur

www.facebook.com/pes.pse

www.twitter.com/pes_pse.

[Instagram/pes_pse](https://www.instagram.com/pes_pse)

www.pes.eu

Parti socialiste européen (PSE)

10-12 Rue Guimard

1040 Bruxelles

Belgique

T +32 2 548 90 80

info@pes.eu

Cette publication a reçu le soutien financier du Parlement européen. L'auteur est seul responsable et le Parlement européen n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues. Cette brochure a été imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'eau sans danger pour l'environnement.

Juin 2020

AISBL-BBCE-N 0897.208-032